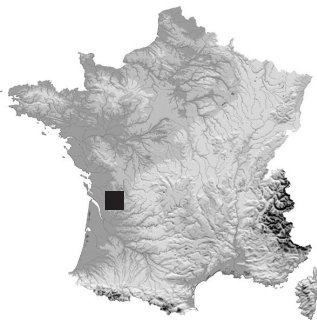


Yanik Le Guillou
yanikleguillou@gmail.com

Edmée Ladier
ladier.edmee@orange.fr

Cinq bâtons percés de la grotte du Placard (Charente, France) et cent autres pièces inédites en matière dure animale.



Résumé

Dans un article illustré comme un catalogue d'exposition, les auteurs présentent une centaine de pièces d'industrie osseuse inédites de la grotte du Placard, en ivoire, os, ou bois de cervidé, en grande partie trouvées dans des niveaux du Solutrén supérieur et du Badegoulien lors des fouilles dirigées par Jean Clottes dans cette grotte entre 1990 et 1993.

Abstract

In this article, illustrated similarly to an exhibition catalogue, the authors present a hundred unpublished pieces of bone industry from the Placard cave, composed of ivory, bone, or deer antler, mostly found in levels of the Upper Solutrean and Badegoulian during the excavations led by Jean Clottes in this cave between 1990 and 1993 (traduction Christopher Spencer).



Figure 1. Localisation de la grotte du Placard en France.

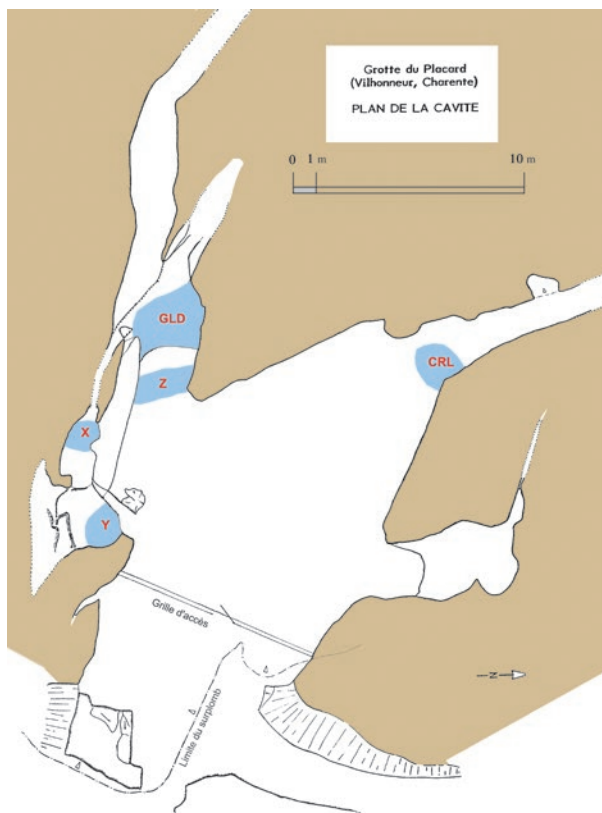


Figure 2. Plan de la grotte du Placard avec indication des locus de fouille. Topographie F. Rouzard et Y. Le Guillou. Un réseau inférieur (Raux 2019), absent de ce plan, a été découvert lors des fouilles dirigées par J. Clottes.

Introduction

Sous la direction de Jean Clottes, le traitement des déblais de fouilles des 19^{ème} et 20^{ème} siècles à la grotte du Placard (Charente, France) a mis au jour cinq fragments de bâtons percés, victimes, selon les cas, de fractures paléolithiques ou de bris modernes induits par ces excavations.

Nous présentons ici une courte étude de ces cinq pièces et profitons de l'occasion pour mettre à disposition de la communauté intéressée un simple catalogue commenté de quelques pièces d'intérêt particulier provenant elles aussi des fouilles dirigées par Jean Clottes dans cette grotte (figure 1).

Nous adressons des remerciements tout particuliers à Aline Averbough, Jean-Christophe Castel, Valérie Feruglio, Christophe Griggo, et bien évidemment Jean Clottes.

La grotte du Placard se présente aujourd'hui comme un vaste abri sous roche en lumière de jour. Il n'en a pas toujours été ainsi. L'approche (Ferrier *et al.* 2001) des stratigraphies altimétriques observées sur les restes de niveaux archéologiques préservés lors des fouilles anciennes et sur les coupes et descriptions des

anciens fouilleurs révèlent de pseudo-anomalies qui ne pourraient s'expliquer que par des phases de soutirages localisés et/ou par la présence d'anciens cloisonnements rocheux tant verticaux qu'horizontaux. On ne peut écarter qu'il y ait eu, un temps, plusieurs galeries ou cavités distinctes débouchant directement sur l'extérieur. La recherche de ces paléo-modélisations successives du site est extrêmement complexe, car elle ne peut que s'appuyer sur des observations très ténues et éparées.

La grotte du Placard occupe une place importante dans l'histoire de la recherche concernant la seconde moitié du Paléolithique supérieur. Les premières fouilles documentées datent d'avant 1870 et ont été réalisées par J. Fermond (Duport 1990). Des fouilles s'y sont ensuite succédées jusqu'au tout début du 20^{ème} siècle, et quelques centaines de mètres cubes de niveaux archéologiques y ont été exploités.

Ces fouilles du 19^{ème} et du début du 20^{ème} siècles ont révélé d'importantes occupations moustériennes qui restent à caractériser et dater. On y trouve ensuite une complexe stratigraphie d'occupations du Paléolithique supérieur qui exclut les phases anciennes : le Gravettien et l'Aurignacien. Des présences néolithiques, per-

gues aujourd'hui comme anecdotiques, ont aussi été reconnues lors des premières fouilles (Mortillet 1907). Après une période d'oubli relatif, Louis Duport et son équipe découvraient, en 1988, la présence d'art pariétal sur une paroi comblée par d'anciens déblais de fouilles.

À la demande du Ministère de la Culture (Clottes *et al.* 1990, p. 17 et 2010, p. 345), Jean Clottes a dirigé, de 1990 à 1996, un programme ponctuel d'études (Clottes *et al.* 1990 à 1995 ; Le Guillou 1996) orientées sur trois axes de travaux menés en parallèle.

- L'étude de l'art pariétal. Les relevés ont été réalisés par Valérie Feruglio (Clottes *et al.* 1990 et 1991) qui en parallèle engageait l'étude de l'art mobilier incidemment découvert lors de ces travaux.

- Le traitement par tamisage et tri d'environ cent mètres cube de déblais issus de fouilles antérieures. Il a permis de récolter un riche matériel sans indication de provenance chrono-stratigraphique. Certaines pièces, perçues comme des « fossiles directeurs », ont pu être rattachées à des espaces culturels identifiés en d'autres lieux. Sur ces bases comparatives, il s'est avéré que l'immense majorité des déblais traités correspond au Moustérien, au Solutrén supérieur, et au Badegoulien. Cette sélection très nette a confirmé la quasi absence attendue de phases du Paléolithique supérieur antérieures au Solutrén. Mais, en parallèle, elle interroge car elle révèle, par l'étude de ces déblais dont l'histoire est peut-être très sélective, une absence presque totale des phases solutréennes antérieures au Solutrén supérieur, et surtout une très faible représentation des phases magdaléniennes dont la richesse avait pourtant permis à H. Breuil de proposer une chronologie interne au Magdalénien.

- La fouille de niveaux d'occupations paléolithiques qui avaient été préservés des impacts des fouilles des 19^{ème} et 20^{ème} siècles. Il s'agit de locus (figure 2) excentrés par rapport aux « cœurs » successifs de la cavité, là où A. de Maret (de Maret 1878 et 1880), puis G. Chauvet (Chauvet 1910) avaient établi les premières chrono-stratigraphies (Duport 1990). Ces cinq secteurs sont très déconnectés les uns des autres. Ils ont révélé, en deux endroits (secteurs GLD et Y), des niveaux d'un Badegoulien qui n'est probablement pas initial,

immédiatement sus-jacents à des niveaux du Solutrén supérieur. Ces caractérisations culturelles ont été établies sur la base de quelques composantes des industries lithiques, puis associées à quelques datations obtenues par la méthode du radiocarbone (Clottes *et al.* 1993). Ces caractérisations restent à affiner en intégrant les acquis des toutes dernières décennies : nouvelles découvertes régionales, et surtout nouveaux regards sur d'anciennes collections (ex : Ducasse *et al.* 2019). La chronologie radiométrique du site demanderait une révision aujourd'hui possible car, adossée à l'utilisation de la spectrométrie de masse, elle écarterait certains écueils qui, lors des datations des années 1990, étaient induits par la méthode du décompte quantitatif des radiations. Toutefois, dans cette double démarche, il faut rester prudent. Associer des données chronologiques à des données stratigraphiques impose de mieux maîtriser la compréhension des processus taphonomiques qui affectent les remplissages, surtout ceux qui sont contemporains des occupations préhistoriques. En effet, à la grotte du Placard, comme sur bien d'autres sites, on est dans un cadre où la puissance des impacts anthropiques dominait nettement celle des phénomènes « naturels ». Le lien entre « unité stratigraphique » qu'elle soit identifiée lors de la fouille ou définie ultérieurement à partir d'une étude du matériel prélevé, et « niveau d'occupation » n'est pas toujours restreint à une équivalence directe. De plus, affiner des identifications chrono-géographico-culturelles, pour en parallèle, identifier des évolutions et des interférences, implique de mieux caractériser en amont les faciès et sous-faciès culturels de référence. L'analyse de mobiliers recueillis a été intégrée dans une étude approfondie des restes humains épars de la grotte du Placard (Boulestin *et al.* 2019). Elle aurait plutôt tendance à confirmer la nette dichotomie culturelle entre les deux occupations principales du Paléolithique supérieur identifiées par les niveaux en place. Ces travaux ont aussi induit une étude des faunes (C. Griggo), et quelques publications préliminaires, soit sommaires (Clottes *et al.* 2009 ; Clottes *et al.* 2010), soit à thématiques restreintes (Feruglio, in Clottes *et al.* 1995 ; Le Guillou 2021 ; Le Guillou 2024 ; Le Guillou et Averbouh 2002).

Les cinq nouveaux bâtons percés

Ces bâtons percés ont été trouvés hors contexte stratigraphique, lors du traitement des déblais d'anciennes fouilles. Ils sont tous brisés. Plusieurs des fragments sont très semblables à des exemplaires déjà connus sur le site, en particulier les bâtons percés à deux branches obliques (Barge-Mahieu *et al.* 1992). Le décor du bâton percé n° 3 (cf. infra) est également très semblable à celui d'un exemplaire conservé au MAN. Ils s'intègrent donc parfaitement dans le corpus des bâtons percés de la grotte du Placard.

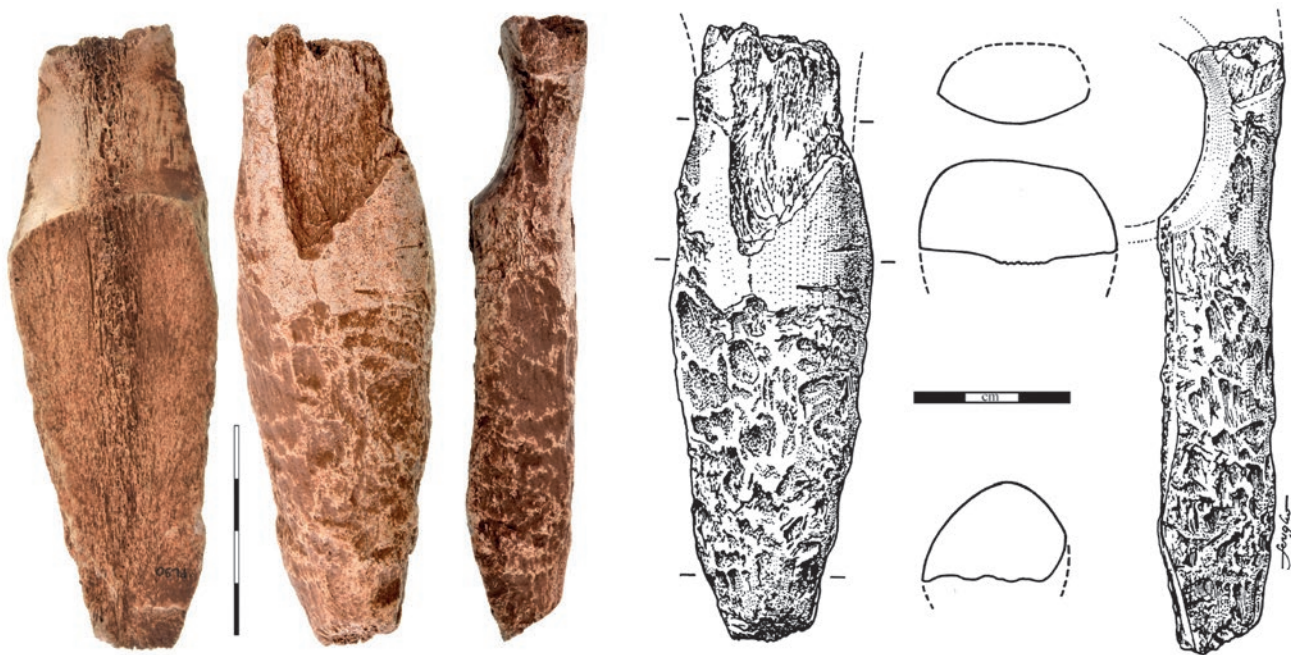


Figure 3. Fragment de bâton percé n° 1. Photo J.-F. Peiré, relevé V. Feruglio.

C'est un fragment d'un très gros bâton percé dont seules une partie du fût et une partie de la perforation sont conservées. La pièce est brisée (fendue ?) longitudinalement. Elle a été façonnée à l'origine sur un bois particulièrement robuste, à la corticale très épaisse (14 mm), vraisemblablement un bois de chute de mâle adulte.

Une petite portion de la perforation est conservée. Celle-ci avait un diamètre de plus de 38 mm. Elle est très polie par l'usage, ce qui explique en partie l'importance de son diamètre estimé. On ne distingue aucune trace de préparation de la perforation. Un arrachement de 42 mm de long affecte la zone supérieure de la pièce. Il semble antérieur à la fracture de l'objet, puisque celle-ci semble l'interrompre. L'arrachement a été réalisé sur bois « frais », encore élastique, alors que la fracture en zigzag indique qu'elle est advenue lorsque le support était déjà sec. Mais cette fracture est ancienne. Au-dessous de la perforation, le fût a été tronqué, rétréci en largeur et en épaisseur, appointé au moyen d'enlèvements courts, peu profonds, régulièrement disposés, obtenus par percussion posée ou lancée. Il s'agit manifestement de la réutilisation d'un bâton percé, dans un but que son extrême fragmentation rend énigmatique. La longueur de la pièce est de 120 mm ; sa largeur maximale est de 20 mm ; et son épaisseur maximale est de 30 mm.

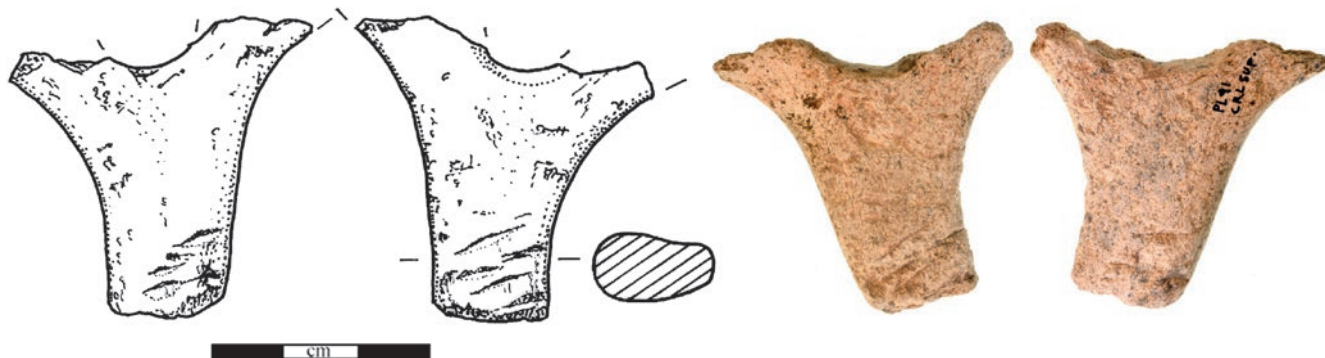


Figure 4. Fragment de bâton percé n° 2. Photo J.-F. Peiré, relevé E. Ladier.

C'est un fragment distal, avec une partie du fût et la base de la perforation. Il ne présente aucun décor. La faible épaisseur et la section aplatie du fût montrent que cet objet a été façonné dans un andouiller et non dans la perche principale. Le volume et la surface du support n'ont pas été modifiés. La perforation est trop incomplète pour en mesurer le diamètre. On ne note aucune trace de préparation de cette perforation. Sur les deux faces, on remarque les traces d'impact d'un objet tranchant, perpendiculaires à l'axe du fût. Ces stigmates deviennent plus denses vers la cassure de la pièce, ce qui peut faire penser à une tentative réussie de sectionnement du fût. Une entaille particulièrement profonde au ras de la cassure peut confirmer cette interprétation. La longueur de la pièce est de 40 mm ; sa largeur maximale est de 43 mm ; et son épaisseur maximale est de 10 mm.

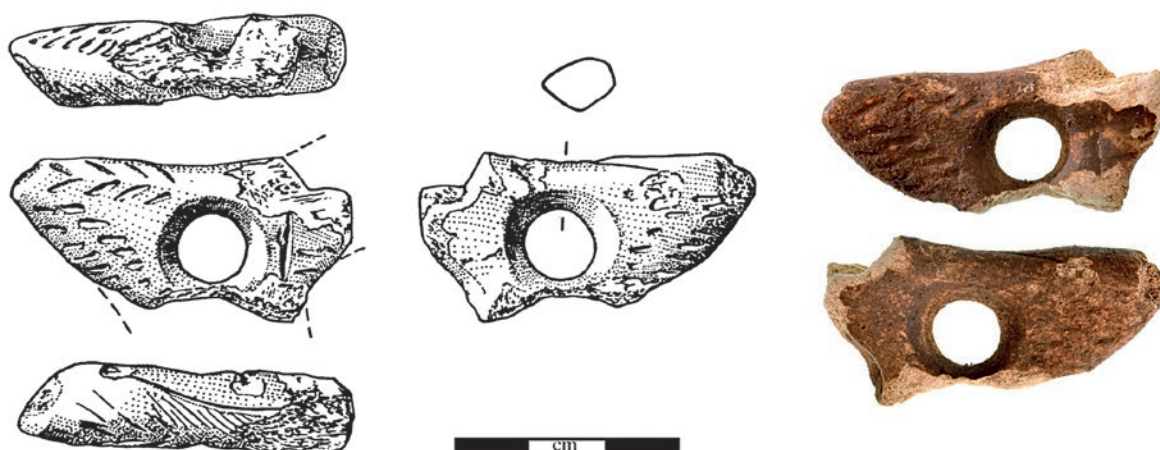


Figure 5. Fragment de bâton percé n° 3. Photo J.-F. Peiré, relevé V. Feruglio.

C'est un fragment distal, avec la perforation complète et deux branches divergentes courtes dont une complète. Il n'y a pas de fût, la pièce portant une cassure fraîche juste sous la perforation. Il est recouvert d'une fine pellicule de sédiment brun foncé. La faible épaisseur et la modicité des dimensions montrent que cette pièce a été façonnée dans un andouiller ou un bois de jeune ou de femelle. Ce bâton percé se rapporte au type à branches divergentes, tout comme le n° 4. On note un décor complexe sur la branche conservée.

Recto. Sur la droite de la perforation, sur la base de la branche fracturée, on note une rainure rectiligne profonde, et une courte encoche perpendiculaire ; à gauche de la perforation, se trouvent quatre rangées de courtes encoches parallèles disposées en deux groupes : en haut, un motif en épi, constitué de quatre encoches en haut et de cinq au-dessous : plus bas, vers la limite inférieure de la branche, on voit deux rangées de courtes encoches parallèles, six en haut et sept conservées au-dessous. La fracture de la pièce ne permet pas de savoir s'il y en avait plus.

Verso. On y trouve deux rangées de courtes incisions parallèles, plus longues qu'au recto. On en compte six sur la rangée supérieure, huit conservées au-dessous.

Face supérieure. Une ligne ondulée profonde, se terminant en fourche, limite une plage ornée de 9 fines stries parallèles, et de 3 stries plus courtes.

Ce décor est très semblable à celui d'un bâton percé conservé au MAN (55.128, Mons 1976, fig. 3). Celui-ci présente cependant une tête anguleuse et non en T. La longueur de la pièce est de 22 mm ; sa largeur maximale est de 45 mm ; son épaisseur maximale est de 10 mm ; et le diamètre de la perforation est de 8 mm.



Figure 6. Fragment de bâton percé n° 4. Photo J.-F. Peiré, relevé E. Ladier.

Cette pièce a un statut à part dans l'ensemble du matériel récolté lors des fouilles dirigées par J. Clottes. En effet elle proviendrait d'anciens ramassages effectués dans la grotte dans les décennies précédant 1990. Portant une patine brun foncé, cet objet recouvert d'un vernis mat ou d'un consolidant nous avait été remis tel quel. C'est un fragment distal d'un bâton percé fracturé au niveau de la perforation. Seule subsiste une branche latérale. On note des traces de préparation de la perforation sur la face supérieure : une plage portant des traces d'impacts par percussion posée ou lancée entoure la perforation. Celle-ci est cernée sur la face supérieure par une rainure circulaire. Sur cette même face on note à proximité de la perforation un petit motif gravé en forme de V. En raison de l'enduit qui recouvre la pièce, la présence éventuelle d'un poli de la perforation n'est plus décelable. La forme de cette branche est très semblable à un bâton percé du Placard conservé au MAN (55.040 et 55.126, Mons 1976, fig. 1), et à l'exemplaire suivant (n° 5). La longueur de la pièce est de 33 mm ; sa largeur maximale est de 19 mm ; et son épaisseur maximale est de 9 mm. Le diamètre de la perforation est de +/- 7 mm. La morphologie générale de l'objet est compatible avec les séries d'autres bâtons percés provenant de la grotte et rend tout à fait crédible son attribution à ce site.

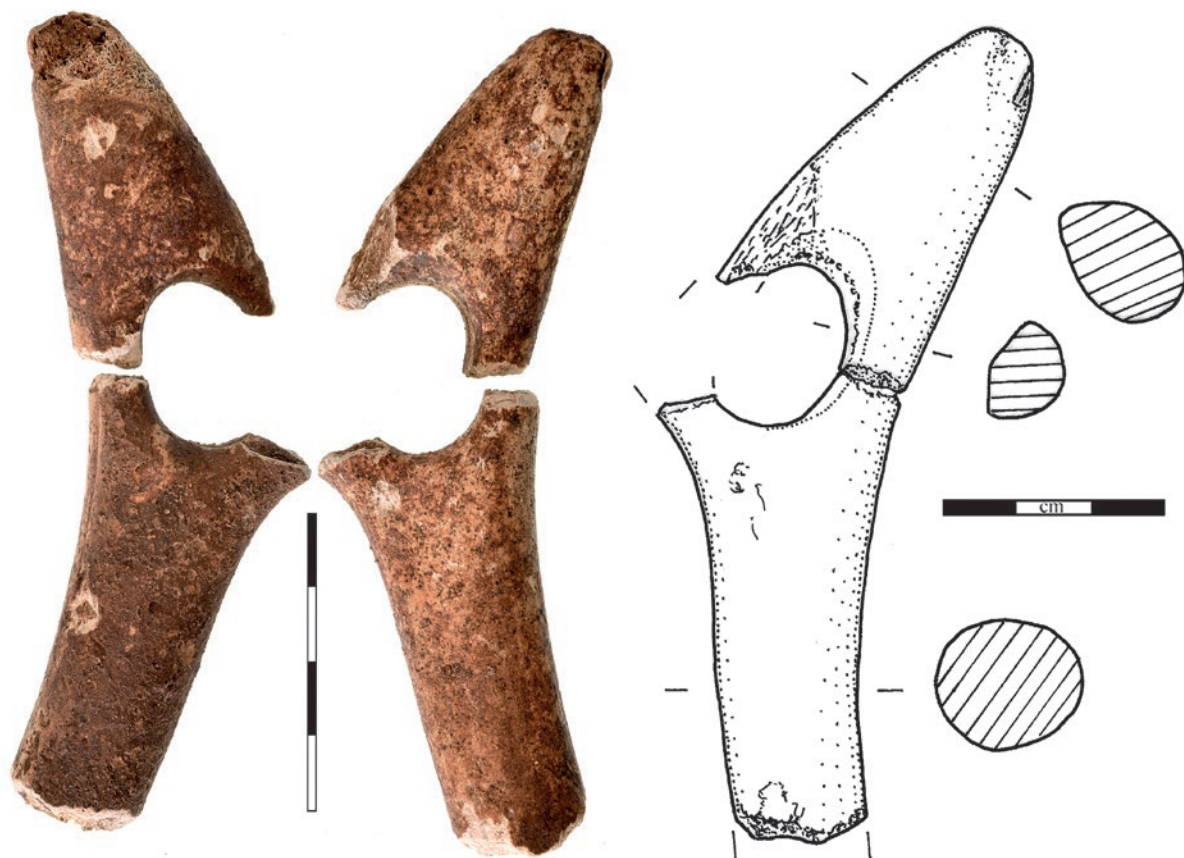


Figure 7. Fragment de bâton percé n° 5. Photo J.-F. Peiré, relevé E. Ladier.

La pièce est fracturée au niveau de la perforation en deux fragments se raccordant parfaitement. Cet exemplaire est un fragment distal, comportant une partie du fût, une partie de la perforation et une branche façonnée. Il n'est pas décoré, et porte une mince couche de sédiment brun. Le fût présente une section circulaire. On ne note aucun décor. La présence d'un arrachement au niveau de la perforation peut laisser supposer la présence d'une autre branche oblique, que la fracture aurait emportée. Ce détail, comme la forme de la branche, rapproche cet objet du précédent, bien qu'il soit de dimensions plus importantes. Ces deux pièces se rapportent à un même type de bâton percé, à deux branches obliques. La longueur de la pièce est de 119 mm ; sa largeur maximale est de 33 mm ; et son épaisseur maximale est de 19 mm. Le diamètre maximal de la perforation, ovale, est de 20 mm.

Cent pièces inédites, façonnées ou aménagées

Nous présentons ici des pièces aménagées, de types variés. Toutes, sauf une calcite, sont en matière dure animale (os, bois, ivoire, coquille). Cette présentation se restreint à un simple catalogue, parfois agrémenté de quelques bribes d'études ou de comparaisons.

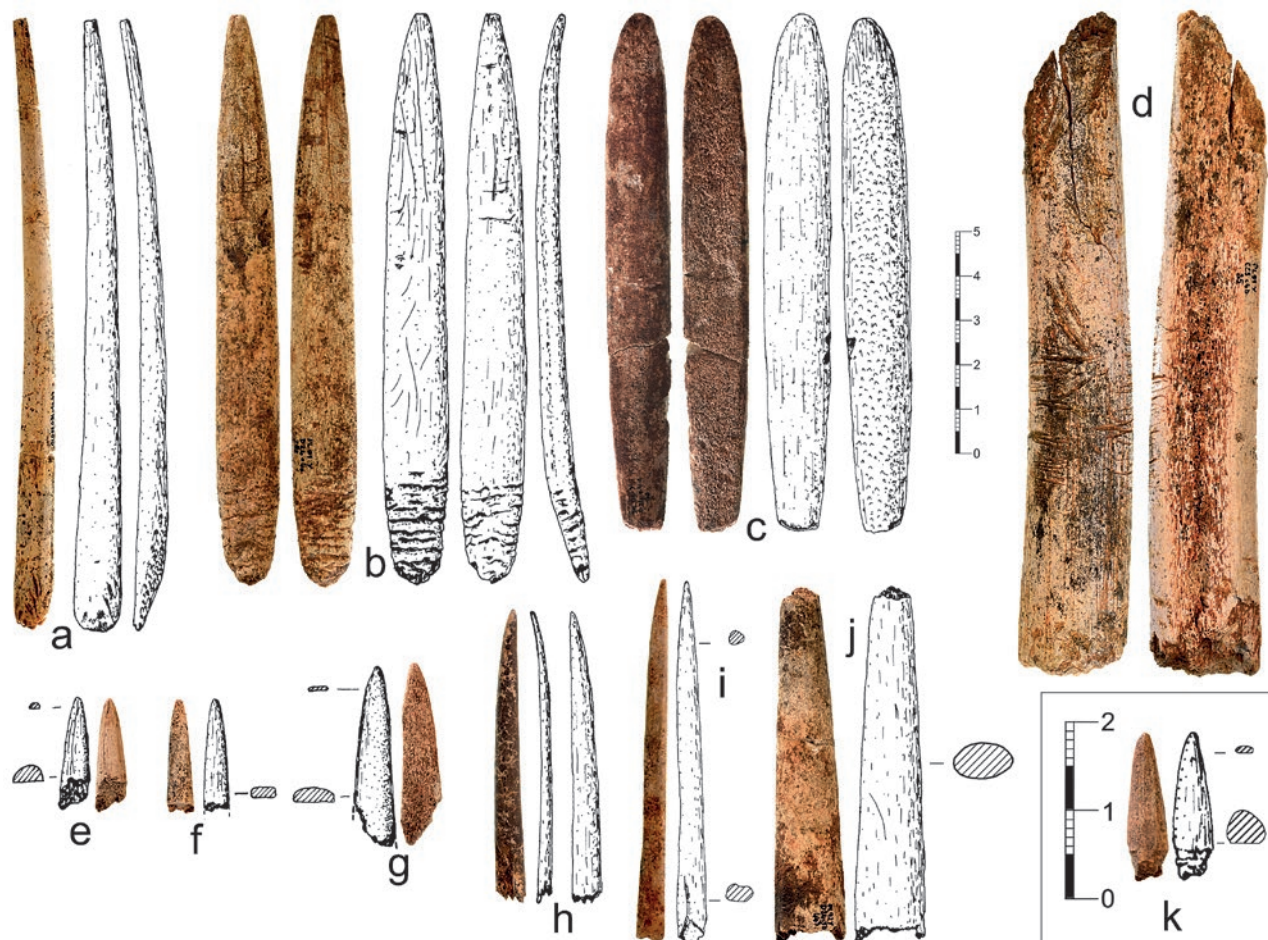


Figure 8. Quelques pointes badegouliennes. Photos J.-F. Peiré, dessins Y. Le Guillou.

- a : armature de sagaie en bois de renne du secteur GLD. D'aspect lancéolé, elle avait environ 14 cm de longueur. Son fût lisse, de dimension toujours croissante, présente une section évoluant du circulaire dans la partie distale, à une partie proximale nettement ovale. Le mauvais état de conservation de la face médullaire du bois dans le secteur proximal interdit d'affirmer que l'on soit en présence d'une base en biseau simple. Si c'était le cas, ce biseau n'aurait guère plus de 1 cm de longueur, et n'aurait probablement pas été strié. Par contre, la face non biseautée de l'extrémité proximale présente quelques stries profondément incisées. L'extrémité distale est absente.

- b : cette pointe de sagaie du secteur Y est, sur toute sa longueur, de section plano-convexe, voire sub-rectangulaire. Longue de 129 mm, elle est entièrement réalisée dans le cortex d'un os long. La pointe émoussée montre des traces d'impact, et les parties distales et mésiales ont d'importantes stries et stigmates de façonnage et de polissage. L'aménagement de la base est intéressant. Sa largeur diminue progressivement de la partie mésiale vers l'extrémité, toutefois très arrondie. Sur 23 mm de long, une base en biseau simple a été façonnée par une douzaine de petits tronçonnages transversaux successifs réalisés régulièrement tous les 2 mm. Ces tronçonnages sont de plus en plus profonds et vigoureux à mesure que l'on approche de l'extrémité de l'objet. De même, les deux faces latérales et la face non biseautée de cette extrémité montrent une succession régulière de petits enlèvements superficiels, destinés à accroître la solidité de l'emmanchement de la sagaie. Sur cette pièce, il semble que la morphologie en « base mâchurée » soit le fruit d'une mise en forme volontaire et pas la conséquence induite d'un débitage transversal d'une pièce plus longue. La face proximale de l'objet, présente des traces de compression, conséquence possible de l'emmanchement.

- c : le secteur Y nous a livré cette «spatule» atypique en bois de renne. Parfaitement plane sur sa face ventrale, elle est très proche des baguettes demi-rondes, tout en s'en démarquant par une apparence plus demi-ovale consécutive à une largeur (15 mm) nettement plus importante que le double de son épaisseur (5 mm), et une partie mésiale plus large que les segments distaux ou proximaux. Une des extrémités, supposée proximale, présente une ancienne cassure qui, jointe à l'effritement de ses bords, nous interdit d'extrapoler la forme de l'extrémité originale de l'outil. On ne sait donc pas s'il a pu y avoir emmanchement, si l'extrémité fut tranchante, ou si la cassure est un impact d'utilisation. L'autre extrémité, certainement distale, est aplanie et tranchante. La longueur de cet objet entièrement façonné est de 117 mm et sa section est de tendance plano-convexe. La face plane laisse apparaître la fibre médullaire du bois ; la face supérieure et les arêtes sont entièrement polies. De petites traces d'impact, postérieures au façonnage de l'objet recouvrent le dernier centimètre de la face supérieure de l'extrémité distale.
- d : le niveau badegoulien 4b du secteur Y a fourni une grosse pièce ouvragée en bois de renne. C'est une moitié de perche, débitée longitudinalement et façonnée par un intense polissage dont les stries sont visibles sur toutes les surfaces de l'objet. Dans un premier temps elle a probablement été utilisée comme ciseau, l'extrémité proximale de l'outil présentant de nombreuses traces d'impact par percussion. Sa section semi ovoïde est régulièrement décroissante dans son épaisseur alors qu'elle est à peu près constante dans sa largeur. À l'extrémité proximale cette largeur mesure 30 mm et l'épaisseur 16 mm. La pièce est brisée dans sa partie distale, et sa longueur actuelle est de 150 mm. Après la destruction de la partie distale cet objet a fait fonction de pièce dormante, comme en témoignent les nombreuses stries et incisions à dominante transversale qui recouvrent la face supérieure de la pièce.
- e : provenant du secteur X, cette pointe de section ogivale est façonnée dans le cortex compact d'un gros os et recouverte d'intenses stries de polissage. Le coefficient d'expansion de son diamètre, associé à une extrémité très acérée, devaient lui assurer une importante résistance aux impacts et une bonne force de pénétration.
- f : extrémité distale de section sub-rectangulaire d'une pointe du secteur Y. Ancienne cassure du fût par arrachement.
- g : cette pointe en bois de renne du secteur Y présente une section sub-rectangulaire très aplanie, et amincie à son extrémité distale.
- h : longue et fine pointe du secteur Y aménagée dans du cortex osseux. Sa section est aplanie. Elle est brisée par arrachement. À hauteur de la cassure s'amorce une excroissance de matière osseuse incompatible avec la régularité de la forme d'une sagaie.
- i : cette pièce en os du secteur Y paraît entière. La section de la partie mise en forme est ovoïde, avec une face toutefois presque plane. Le diamètre maximal de cette section atteint 5 mm. La partie distale est laissée partiellement brute, sans aménagement. La détermination de cet objet en tant que poinçon paraît probante.
- j : fragment distal d'une pièce en bois de renne dont l'extrémité distale, certainement aménagée en pointe mousse, présente des traces d'impact associées à de légères cassures. Ces traces fonctionnelles sont très différentes de la cassure nette, violente, et probablement accidentelle du fût de la sagaie. Cette pièce provient du secteur Y.
- k : si cette pointe en os, trouvée dans le secteur X, est entière, elle a des dimensions étonnantes. Mais il s'agit peut-être d'une chute abandonnée lors du réaménagement d'une pièce de bien plus longue dimension. Elle présente une section nettement ogivale. Sa partie distale, de 14 mm de longueur, se rattache directement à une courte base de 3 mm de long, dite mâchurée. L'extrémité distale est pointue, tranchante, et de section nettement plano-convexe. L'intérêt fonctionnel de cette pièce interroge vu sa faible longueur. Cette pièce pourrait avoir toute sa place dans les débats déjà anciens concernant les amalgames entre typologie morphologique et typologie fonctionnelle (Chauvière et Rigaud 2005).

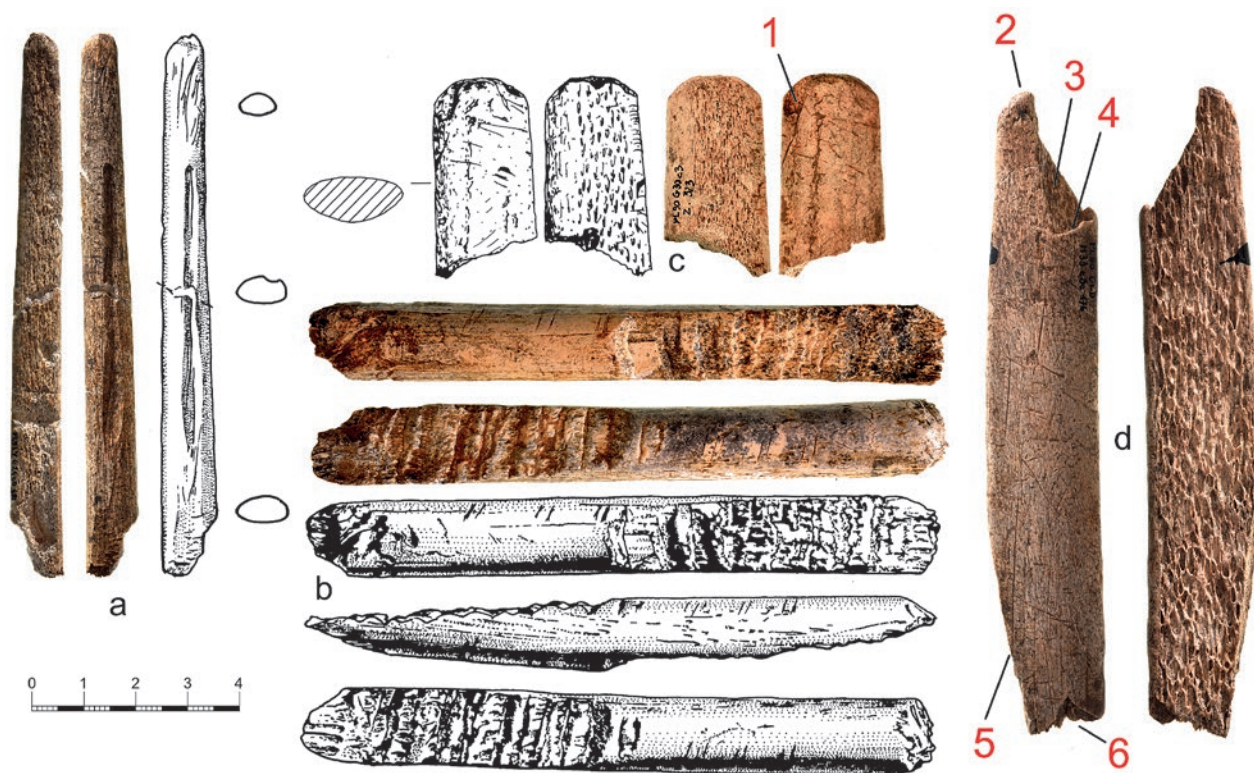


Figure 9. Quatre pièces solutréennes. Photos J.-F. Peiré, relevés V. Feruglio (a, b), Y. Le Guillou (c).

- a : au regard de sa morphologie générale, cette pièce du secteur Y s'apparente à une baguette demi-ronde. Toutefois, elle est de section plano-convexe, la face ventrale très légèrement bombée ; les bords de cette face ne présentent pas de véritables arêtes. Elle n'est donc pas adaptée à l'encollage face contre face de deux baguettes qui peut caractériser l'identification en tant que baguette demi-ronde. Cet outil, en os, rare dans le solutréen, nous est parvenu entier à l'exception d'un petit fragment de la partie proximale. Sa longueur est de 105 mm pour une largeur maximale de 10 mm et une épaisseur maximale de 5,5 mm. C'est un objet à pointe mousse. Sa face supérieure porte une rainure longitudinale irrégulière, légèrement désaxée, peu profonde, de 60 mm de long et pouvant atteindre 4 mm de large. Cette face présente de multiples stries induites par un façonnage longitudinal. Outre sa forme légèrement convexe, la face ventrale est polie. La spongiosa y est presque partout apparente. L'extrémité distale, épaisse et abrupte, présente plusieurs stigmates d'impacts. Il s'agit de micro-enlèvements (≈ 1 mm) de matière plutôt que d'écrasements. L'extrémité proximale est raccourcie par de fins enlèvements peu profonds qui font qu'on ne peut écarter qu'il y ait eu emmanchement.

- b : le secteur GLD a fourni cet artefact en ivoire, original et intéressant. Il est réalisé à partir d'une baguette polie, de section circulaire régulière de 15 mm, débitée dans une défense de mammouth, et préalablement façonnée par raclages longitudinaux. Hormis peut-être un effritement partiel d'une extrémité, cet objet d'une longueur de 122 mm paraît entier. L'autre extrémité conserve les stigmates d'un tronçonnage transversal suivi d'un détachement par fracturation. L'objet présente une double symétrie, toutes deux inversées : l'une transversale par rapport au centre de la pièce, l'autre longitudinale. Ces symétries concernent une série d'enlèvements étroits, parallèles entre eux et transversaux par rapport à l'axe longitudinal de la pièce, et qui, au vu de la régularité des intervalles, paraissent calibrés. La forme des enlèvements et les sillons qui les délimitent de part et d'autre indiquent par leur morphologie un sciage transversal. Sur les bords de ces enlèvements, les traces latérales d'écrasement montrent que ce sciage est prolongé d'un débitage transversal par percussion posée, parfois avec des points d'impact symétriquement bilatéralisés. Cette technique, associée à la régularité des enlèvements suppose l'existence d'un objet intermédiaire calibré, et celle d'une délimitation de l'enlèvement futur qui pourrait être matérialisée par les séries parallèles de doubles incisions transversales présentes sur les parties non aménagées du fût de la baguette. Sur l'une des faces, la double incision la plus proche de la surface aménagée est même une véritable amorce de rainures qui semble confirmer cette hypothèse.

Des hypothèses concernant cet objet peuvent ainsi être avancées. Ce pourrait être un objet en soi, dont la mise en forme montre l'évidente volonté de recherche d'une symétrie complexe avec des zones d'aménagement qui évolueraient un double emmanchement. Ce pourrait être une baguette façonnée en une matrice de débitage destinée à

produire de petits supports de forme grossièrement rectangulaires à bords parallèles et de section plano-convexe. Il s'agirait par exemple d'une première étape de fabrication en série de petites perles ou boutons. Mais cette hypothèse ne semble pas expliquer la double symétrie de la pièce. Deux hypothèses peuvent être exclues : il ne s'agit pas d'une phase intermédiaire du façonnage d'une baguette ou d'une pointe, et ce n'est pas un résidu du débitage d'une ou de deux sagaies ou pointes prélevées à chaque extrémité.

- c : extrémité d'une pièce complexe en bois de cervidé issue du secteur Z. Sa largeur est de 19 mm pour une épaisseur de 8 mm. La pièce est entièrement façonnée. L'extrémité conservée ne présente aucune des traces d'écrasements que l'on retrouve sur les extrémités proximales des ciseaux. Un enlèvement de matière, d'environ 6 mm x 3 mm est prolongé par une fissure qui semble affecter la masse corticale du bois. Aucun stigmate n'est associé à ce qui semble pourtant être la conséquence d'un puissant impact. Il a pu donc y avoir un éclatement ou un arrachement de matière après insertion d'une sorte de coin avec une puissante compression. Cette pièce pourrait être semblable à certains lissoirs de grande dimension provenant des fouilles anciennes du Placard (Mons et Stordeur 1977), et aménagés eux aussi dans du bois de renne. Quelques fines incisions à dominantes transversales et les restes diffus de teintes ocrées sont présents sur toutes les surfaces, les teintes étant bien marquées dans les incisions.

- d : cette épaisse pièce du secteur GLD est aménagée dans un gros fragment d'os long de grand ruminant débité longitudinalement et entièrement poli sur ses deux faces. À une extrémité, on note l'enlèvement d'un gros éclat (3) de matière osseuse. L'observation de la face sommitale (2) de l'extrémité conservée avant enlèvement de cet éclat révèle des écrasements pouvant se rattacher à une utilisation en forte pression, sans impacts visibles de percussion. Sur ce point, cette pièce pourrait être similaire à la précédente (c) : mais contrairement à la pièce c qui est en bois, la structure du cortex de l'os a produit ce gros éclatement longitudinal. Après cette cassure, la pièce a été réutilisée, certainement avec une fonction différente. En effet, la face externe de l'os montre de multiples stries et stigmates d'utilisation : petites incisions transversales et longs frottements longitudinaux. Ces activités ont entièrement poli les arêtes (4) de la fracture antérieure. Cela concerne surtout les arêtes de la face dorsale, mais aussi, plus légèrement, les arêtes de la face ventrale. À l'autre extrémité, les deux cassures, une longitudinale (5), et l'autre transversale (6) par arrachement, sont de même anciennes, réalisées sur os frais. Mais elles ne présentent pas de stigmates de poli sur leurs arêtes ; et aucune incision de frottement ne les recouvre. Cette double fracture indique peut-être la dernière utilisation de l'objet. Quoiqu'il en soit, l'observation des divers stigmates révèle deux phases successives d'utilisation, avec des modalités différentes. La largeur moyenne de la pièce est de 22 mm et son épaisseur de 6 mm.

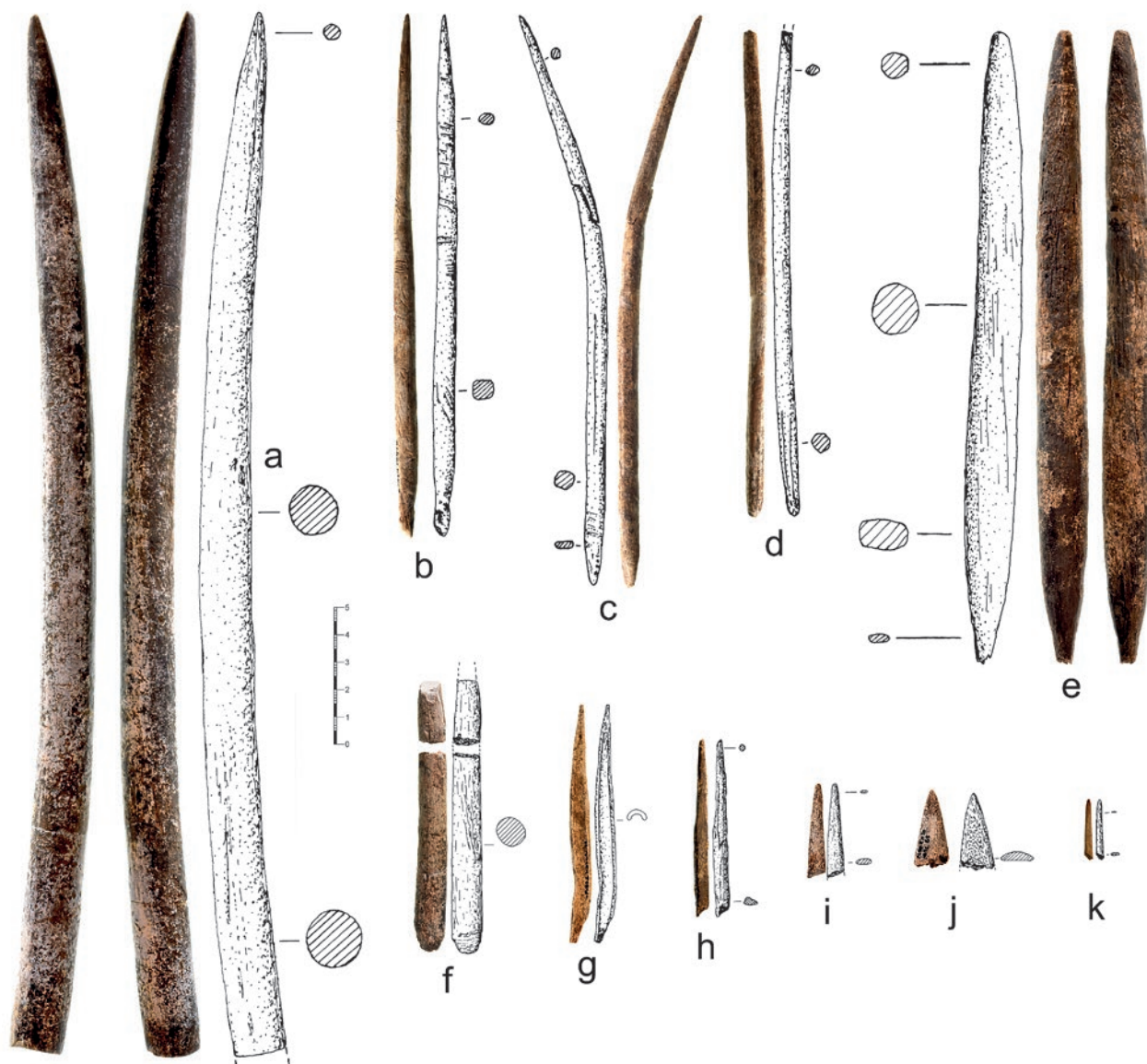


Figure 10. Quelques pièces solutréennes. Photos J.-F. Peiré, dessins Y. Le Guillou.

- a : exceptionnellement longue (21 cm) pointe en ivoire, provenant du secteur Y. C'est un fragment méso-distal entièrement poli et légèrement arqué qui présente sur 9 cm de long un accroissement très régulier et progressif du fût avant d'atteindre, sur les 12 cm restants, un diamètre constant de 12 mm. Cette pièce, apparaissait perpendiculairement dans la coupe laissée par les anciens fouilleurs qui l'avaient brisée net. La pointe, qui présente d'évidents impacts d'utilisation postérieurs au façonnage, montre qu'il ne s'agit pas là d'une baguette d'ivoire, brute et appoin-tée, simple réserve destinée à la production ultérieure d'objets de second ordre. Il n'est pas possible d'en extrapoler la longueur originelle.
- b : cette sagaie dite à «double pointe» provient de la couche 8 du secteur GLD. Réalisée dans le cortex d'un bois de renne, cette pointe fine et longue est entièrement façonnée. Elle aurait pu être considérée comme une alène ou une longue aiguille sans chas. Mais l'existence de trois secteurs distaux, mésiaux, et proximaux, bien différenciés, ainsi que l'aménagement de la base à destination d'un emmanchement, permettent d'écarter ces hypothèses. Sa base a une section grossièrement aplanie. Son fût présente de nombreux ensembles de fines stries, perpendiculaires à l'axe de la pièce. Ces stries, dont le caractère décoratif est peu probable, ont pourtant été réalisées postérieurement au polissage de la sagaie.
- c : cette sagaie dite à «double pointe» provient de la couche 8 du secteur GLD. Elle est globalement similaire à la précédente (b), mais ne présente pas d'incisions sur son fût. Sa courbure relève certainement de la forme naturelle du bois dont elle est issue.

- d : cette sagaie dite à «double pointe» provient de la couche 8 du secteur GLD. Elle est globalement similaire aux deux précédentes (b et c), mais sa base, bien qu'aplanie, présente aussi une section quadrangulaire recherchée. L'extrémité distale est absente.
- e : sagaie du secteur Y, en ivoire, à double pointe, de 13 cm de longueur. L'extrémité proximale, plus aplatie et sub-rectangulaire, présente les traces d'une cassure nette par arrachement. Elle se distingue ainsi de la partie distale, circulaire, qui présente des traces d'impact à l'extrémité de la pointe. Cet objet, pourtant entier, a été (accidentellement ?) rendu inutilisable dès le Solutrén : sa structure a été modifiée par un séjour dans le feu qui fragilisa l'ivoire, le délita, et le carbonisa localement. Des pièces équivalentes en ivoire, provenant du Placard, existent dans la collection De Maret du M.A.N. Elles sont toutes attribuées au Solutrén supérieur.
- f : cette pièce en ivoire a une courte base dite mâchurée prolongeant directement la partie mésiale de l'objet, sans rétrécissement préalable du diamètre du fût. Cette base, qui est peut-être l'extrémité proximale d'une pointe, présente des stigmates qui ne paraissent pas consécutifs à une mise en forme ou à un débitage de baguette. Il s'agit plutôt d'écrasements lors d'un emmanchement ou d'une percussion. La partie mésiale, circulaire et régulière, n'a guère plus de 2 cm de longueur, puis le diamètre de l'objet décroît lentement en direction de son extrémité distale. Il est fort probable, que les deux fragments non jointifs et anciennement cassés, mais trouvés en quasi continuité dans le secteur Z aient appartenu au même objet.
- g : issu du secteur Z, ce poinçon sur esquille osseuse présente des traces de polissage sur les 40 mm de sa partie distale, mais seul le dernier centimètre est aménagé en pointe. S'il n'était appointé, l'on pourrait penser à un petit lisseur sommairement aménagé à l'extrémité d'une esquille indifférenciée.
- h : ce poinçon du secteur Y, entier à l'exception de son extrême pointe, est aménagé dans le cortex d'une diaphyse d'os long. Seule sa moitié distale est façonnée en un cône de section légèrement ovoïde. Bien que brute, la moitié proximale présente de légères traces de polissage longitudinal.
- i : fine pointe du secteur Y, à décroissance régulière, taillée dans la partie compacte d'un bois de renne.
- j : de section plano-convexe, à la pointe presque tranchante, cette pièce du secteur Z présente un fort coefficient d'expansion de sa largeur alors que son épaisseur semble relativement constante. Sa face plane laisse apparaître la partie médullaire du bois de renne dans lequel elle a été façonnée.
- k : cette extrémité distale d'une pointe en os du secteur Z a 23 mm de longueur. Elle est entièrement façonnée et polie. Ses dimensions et sa section très aplanie, nettement ovoïde (3 mm x 1 mm au niveau de la cassure), interdisent de l'assimiler aux sagaies, aux aiguilles, aux épingles, ou à d'autres pièces trouvées sur le site.

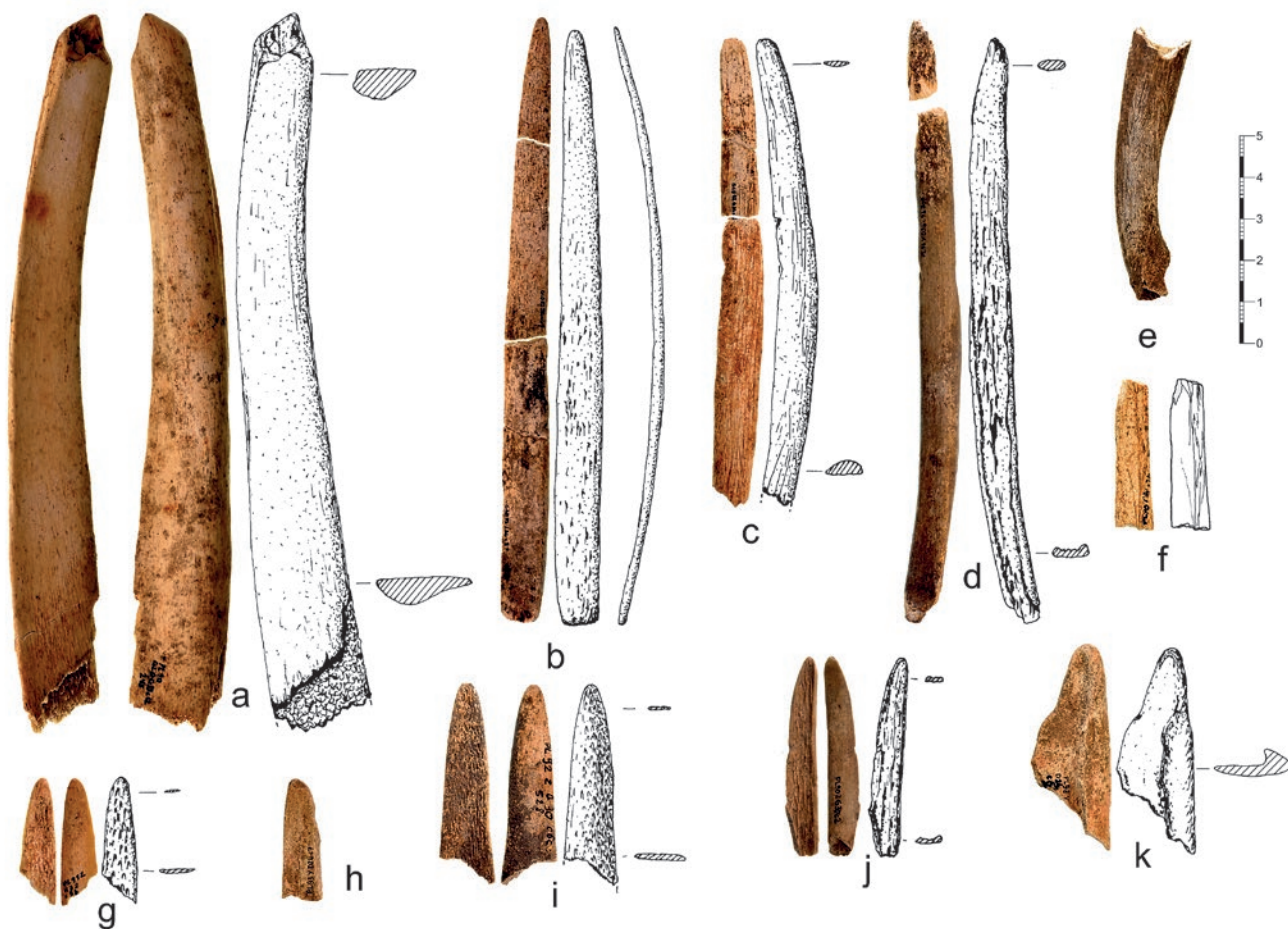


Figure 11. Quelques pièces solutréennes supplémentaires. Photos J.-F. Peiré. Dessins et relevé (f) Y. Le Guillou.

- a : une côte d'herbivore de la taille du cerf, provenant du secteur GLD, présente sur toute sa surface des traces plus ou moins intenses de polissage par frottement. Son extrémité, grossièrement appointée, montre un intense lustré d'utilisation. Si le façonnage de cette pièce reste mineur et très localisé, ses stigmates révèlent des frictions intenses sous des orientations multiples, concernant surtout les quatre faces de l'extrémité distale.
- b : probable lissoir du secteur GLD aménagé dans une côte. La face ventrale est polie par une intense utilisation.
- c : côte animale du secteur GLD présentant sur sa face convexe de longues et nombreuses fines stries longitudinales.
- d : cette pièce du secteur Y est une fine et longue esquille corticale d'os long présentant un important poli d'utilisation sur ses deux arêtes et sur sa face ventrale.
- e : seconde ou troisième côte d'animal de taille moyenne (renne ou bouquetin ?). Cette pièce du secteur Z présente, surtout sur sa face bombée, de denses stries à dominante longitudinale.
- f : esquille corticale osseuse de section demi-ronde du secteur Z. Elle ne présente aucune trace évidente de mise en forme ou de poli. Sa face dorsale révèle de fines stries anthropiques à dominante longitudinale. Sur relevé, en pointillé : microfissuration naturelle.
- g : pièce du secteur Z similaire à (i), mais présentant un poli d'utilisation nettement plus marqué.
- h : extrémité d'esquille osseuse du secteur Y. Cette pièce, qui n'a peut-être pas été façonnée, est une sorte de lissoir d'économie, dont la moitié distale présente des polis d'utilisation sur ses quatre faces.
- i : provenant du secteur Z, cette fine (2 mm) pièce en os à face ventrale très plane est façonnée dans le cortex d'un os long. Si c'est une extrémité de lissoir, elle a été très peu utilisée.
- j : sorte de lissoir d'économie provenant du secteur Z. Une esquille plane, probablement indifférenciée sauf de par ses dimensions, a été fortement appointée et polie par un usage intense.
- k : cette esquille osseuse indifférenciée du secteur Y a vu son extrémité aménagée en pointe mousse. Le pouvoir de pénétration de cette pointe est inexistant. L'absence de stigmates exclut toute utilisation de frottement avec des matériaux présentant un caractère abrasif. L'on peut envisager un usage très spécifique de polissage de matières souples.



Figure 12. Quelques pièces provenant des déblais des fouilles anciennes. Photos J.-F. Peiré (a, b1, c1, d, g) et Y. Le Guillou (b2, c2, e, f).

- a : pointe double commune au Placard. Cet objet a été parfois interprété avec réserves comme un hameçon droit. D'une longueur de 65 mm, il a les extrémités nettement appointées. Sa partie mésiale, de section sub-rectangulaire, devait présenter sur chacune de ses deux faces les moins épaisses une gorge d'environ 6 mm de longueur et 1 mm de profondeur. Cet objet s'ajoute à une longue série de 33 pièces similaires signalées par A. De Mortillet (1907, p. 20), ainsi qu'à une autre publiée par G. Chauvet (1910). Les exemplaires précédemment connus ont été attribués par les divers auteurs aux phases magdaléniennes postérieures au Badegoulien. Ce type de pièce est connu dans le Badegoulien (Magdalénien I) du Cuzoul de Vers (Le Guillou 2012, p. 338 et 341).
- b : sagaie en bois de type Lussac-Angles avec une entaille longitudinale sur la face dorsale.
- c : sagaie en bois qui aurait pu être considérée comme de type Lussac-Angles. Mais le biseau n'est pas assez individualisé, la pointe est plus large qu'épaisse, l'entaille paraît trop courte et trop étroite, et une fine rainure latérale est présente.
- d : court fragment de pointe en os présentant sur son dos une profonde incision longitudinale en U.
- e : pointe en os, de section rectangulaire. L'extrémité distale est brisée. L'extrémité proximale paraît mise en forme par incision circulaire puis cassure. Les deux faces les plus larges présentent chacune une série de fines incisions couvrantes, régulières et obliques.
- f : courte sagaie à biseau simple couvert de stries obliques fines et régulières. La régularité de croissance du fût au niveau de ce biseau permet d'écarter qu'il s'agisse d'une sagaie de type Lussac-Angles.
- g : longue et fine sagaie en bois. La partie proximale est absente.



Figure 13. Six poinçons solutréens entiers (cf. figure 14). Les encoches visibles sur l'agrandissement du poinçon f sont probablement réalisées par une double incision à l'aide d'un outil très fin : une première incision perpendiculaire suivie d'une incision oblique, la suite des deux gestes permettant un enlèvement de matière. On ne perçoit toutefois aucune trace d'arrachement de matière dans le fond de ces incisions. Photos J.-F. Peiré.

Figure 13 et 14

- a : poinçon du secteur Y, de 57 mm de longueur, aménagé dans un métacarpien gauche de renne dont la partie distale est appointée.
- b : poinçon du secteur Z, de 58 mm de longueur, aménagé dans un tibia gauche de renard dont la partie distale est appointée.
- c : la partie aménagée de ce poinçon de 98 mm de longueur a une section circulaire régulièrement décroissante de 6 à 3 mm de diamètre. Il est fort différent des autres ; beaucoup moins effilé, sa capacité de résistance mécanique était beaucoup plus grande. Il serait tentant d'y voir une alène, mais la forme de l'extrémité proximale interdit cette identification.
- d : poinçon du secteur Y, de 106 mm de longueur, aménagé dans un cubitus droit de renne.
- e : poinçon du secteur Z, de 60 mm de longueur, aménagé dans un tibia gauche de lièvre dont la partie proximale est appointée.
- f : le niveau 8c du secteur GLD a livré ce magnifique poinçon intact, entièrement ouvragé, de 78 mm de long. Les tranches de sa partie mésio-proximale sont décorées sur toute leur longueur de deux séries de profondes incisions parallèles. La mise en forme définitive et le polissage de toute cette partie est réalisé postérieurement aux incisions, au point de les avoir presque estompées sur un des côtés. La forme de cette partie de la pièce est très régulière : très aplatie, sa section a 10 mm de largeur pour 2 mm d'épaisseur. Le nombre égal de 29 incisions sur chacune des tranches n'est pas dû à une recherche de symétrie ou d'esthétique, mais à un rythme de travail et une régularité d'espacement. Relativement courte, la partie distale appointée présente une brusque rupture d'angle pour se terminer en une section arrondie et très effilée de 13 mm de longueur pour moins de 2 mm de diamètre. L'objet pourrait être façonné dans le cortex d'une diaphyse d'os long, mais il est plus probablement aménagé dans un os hyoïde de cheval à l'instar de certaines pendeloques décorées du Solutréen du Placard. Il faut envisager l'hypothèse d'un réaménagement secondaire aux fins de produire un poinçon à partir d'une pièce antérieurement ornée et de forme similaire à celle de ces pendeloques (Clottes *et al.* 2010, fig.4).

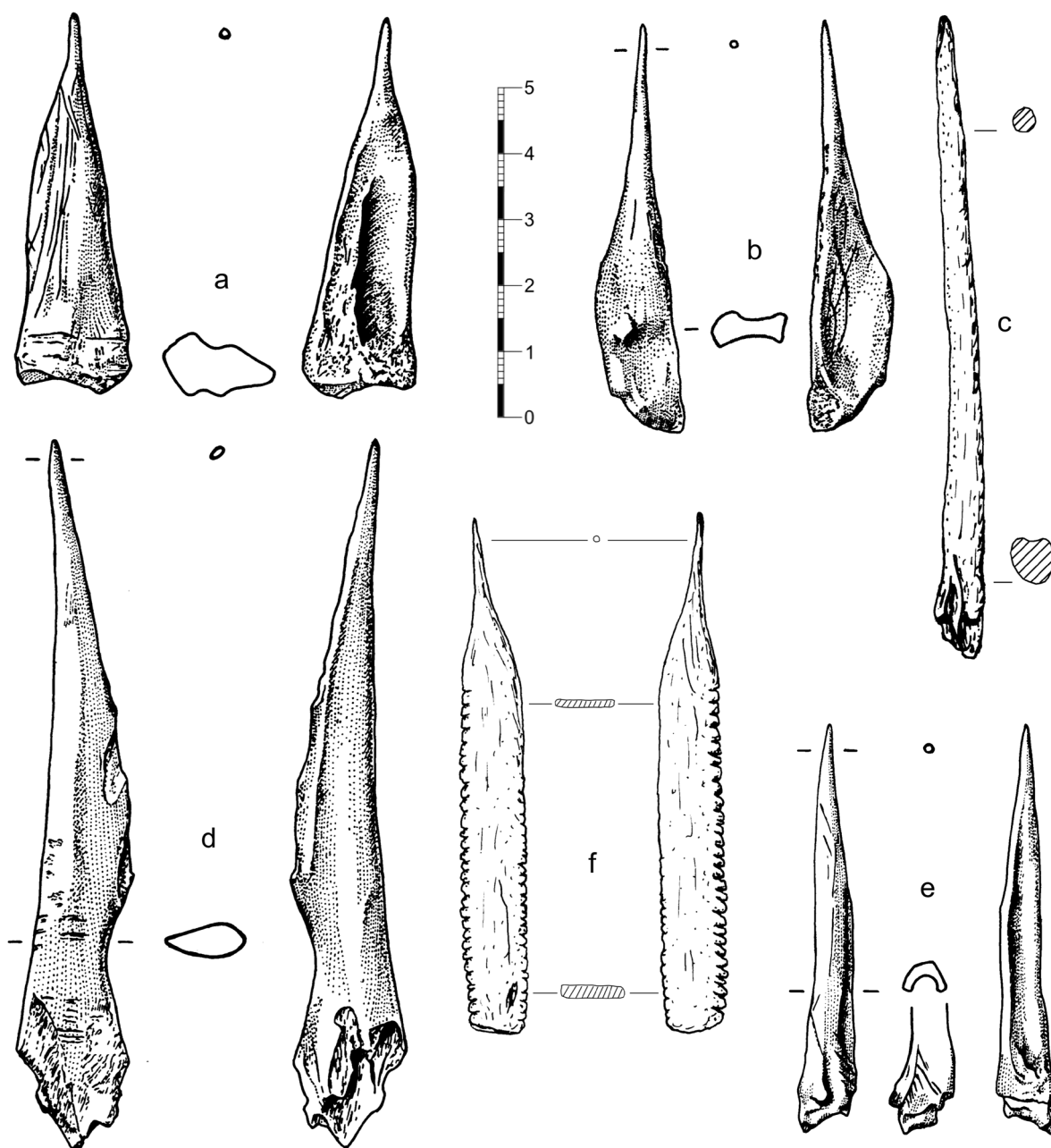


Figure 14. Dessin des six poinçons solutréens (cf. figure 13). Relevés : V. Feruglio : a, b, d, e ; Y. Le Guillou : c, f.



Figure 15. Aiguilles à chas, certaines ou probables (pièces assimilées à des aiguilles à chas car leur morphologie ne correspond à aucun autre type de pièce que nous ayons trouvé sur site). Photos J.-F. Peiré (a, b, c, d, h, i, j, k), Y. Le Guillou (e, f, g).

- a : chas brisé, Badegoulien du secteur Y.
- b : chas brisé, badegoulien du secteur Y.
- c : Badegoulien du secteur Y.
- d : Badegoulien du secteur Y.
- e : Badegoulien du secteur GLD.
- f : Badegoulien du secteur Y. La cassure oblique franche peut avoir eu lieu lors de l'utilisation.
- g : Solutréen du secteur Y.
- h : hors stratigraphie.
- i : hors stratigraphie.
- j : hors stratigraphie.
- k : chas brisé, hors stratigraphie.



Figure 16. Quelques bois aménagés trouvés hors contexte stratigraphique. Photos J.-F. Peiré (a) et Y. Le Guillou (b).

- a : bois de section demi-ovale à face ventrale très plane. Il est entièrement façonné. Sa face dorsale présente de nombreux et fins stigmates d'utilisation, sans structuration apparente. La cassure de l'extrémité la plus large est moderne. L'extrémité la plus étroite (proximale ?) présente de nombreux petits écrasements, non polis. Il est peu probable que cette pièce ait été utilisée en tant que lisseur, et il est probable que la forme de cette extrémité soit proche de son apparence originelle.
- b : véritable lisseur sommairement aménagé dans un gros bois de cervidé. Ses dimensions permettent une préhension directe, sans emmanchement, et la maîtrise d'un travail énergique et puissant, sans risque de cassure de la pièce. D'intenses poliss d'utilisation affectent de façons différentes les deux extrémités.

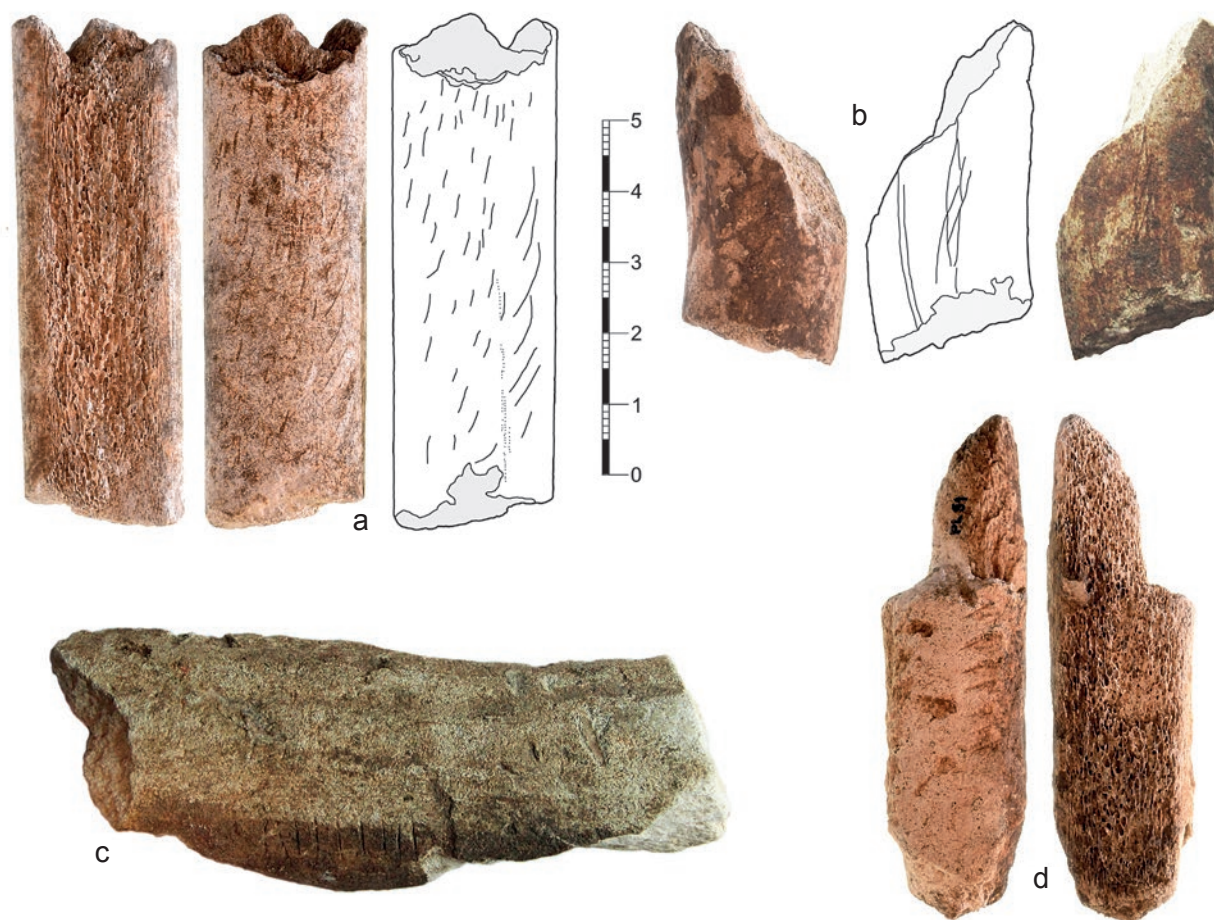


Figure 17. Quelques bois incisés trouvés hors contexte stratigraphique. Photos J.-F. Peiré (a, b1, d) et Y. Le Guillou (b2, c), relevés Y. Le Guillou.

- a : fragment de baguette entièrement façonnée dans un bois longitudinalement scié. La fracture d'une extrémité, avec écrasements, est moderne. L'autre extrémité présente une cassure en double sifflet réalisée sur un bois encore frais. Le poli de la face ventrale est consécutif à la mise en forme, et pas à l'utilisation. Sur la face dorsale, la régularité des incisions, tant dans leur orientation que dans leur longueur, invite à penser à une réalisation à composante esthétique. Sur le relevé, les alignements de pointillés concernent des incisions nettement plus fines, antérieures aux autres, et qui relèvent plutôt du façonnage de la baguette.
- b : fragment courbe de bois de cervidé, de section ovale, partiellement façonné. Une des tranches laisse apparaître la spongiosa, soigneusement polie. Les incisions présentes sur une face posent question quant à leur caractère ornemental qui reste toutefois peu probable. Les bris des deux extrémités sont modernes. La forme générale du bois, et le côté décentré du façonnage, invitent à penser beaucoup plus à un fragment de bâton percé qu'à une phase de mise en forme d'une baguette ou d'une sagaie.
- c : fragment d'un gros bois de cervidé. On note un alignement de 9 fines incisions régulières, et la présence de restes d'ocre.
- d : ce fragment de bois, qui n'a peut-être pas été façonné, présente, sur ses faces latérales, de nombreux stigmates de chocs et d'écrasements. Sa face dorsale montre une série régulière d'enlèvements de matière. Mais cette régularité est peut-être la conséquence involontaire d'impacts rythmés, plutôt que d'une recherche d'ornementation.



Figure 18. Quelques fragments de pièces incisées, voire décorées, trouvées hors contexte stratigraphique. Photos J.-F. Peiré, dessin Y. Le Guillou.

- a : extrémité d'andouiller.
- b : éclat de cortex osseux.
- c : fragment cortical osseux de gros herbivore.
- d : os peu aménagé, de section triangulaire, orné d'incisions régulières sur deux arêtes.
- e : os dont l'extrémité distale est brute de tout façonnage, et dont la partie distale est appointée et ornée d'incisions régulières sur deux faces.
- f : côte de petit animal, incisée sur un côté et polie à son extrémité.
- g : os orné d'incisions régulières sur les deux arêtes.

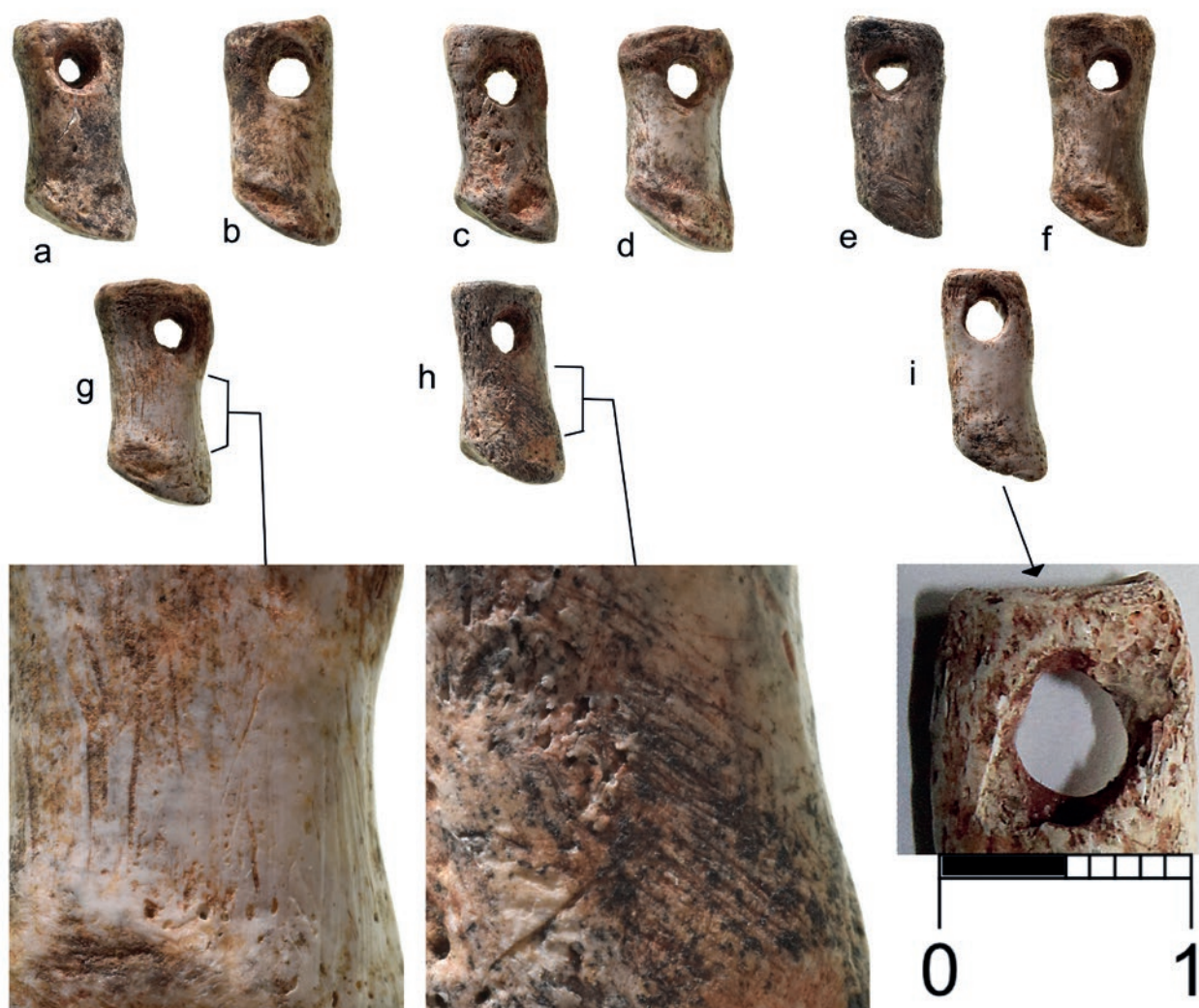


Figure 19. Phalanges latérales de carpes de renne. Doc. Y. Le Guillou sur photos J.-F. Peiré (sauf agrandissement i : photo Y. Le Guillou).

Les horizons solutréens du secteur Z nous ont fourni une phalange perforée (a). Plus longue et plus massive que les phalanges vestigiales du tarse (cf. figure 20), sa forme ne peut pas être assimilée à celle des craches de cerf. Nous avons par ailleurs trouvé, dans les déblais des fouilles anciennes, et groupées à proximité l'une de l'autre, une série de huit phalanges (b à i) de même type. Même si ce regroupement relève peut-être directement d'un dépôt provisoire oublié par un ouvrier piocheur, il réfère à un regroupement préhistorique porteur d'une raison d'être préhistorique : dépôt (rangement), «collier», ... Les neuf pièces présentent des caractéristiques similaires : une grosse perforation au centre de l'extrémité proximale de l'os ; de la présence d'ocre sur toutes les faces, y compris les parois internes de la perforation. Ces similitudes plaident pour une unité culturelle de ces neuf pièces et invitent donc fortement à attribuer les huit pièces des déblais au Solutrén supérieur. Toutefois, deux importantes différences dissocient la pièce de la couche en place de celles trouvées hors stratigraphie préhistorique. En premier lieu, la perforation de la pièce (a) est nettement biconique, alors que celles des autres pièces est plutôt cylindrique. La technique de perforation est-elle différente ? La forme recherchée est-elle différente ? Ou la pièce a-t-elle été abandonnée en cours de perforation ? En second lieu, les huit pièces trouvées dans les déblais présentent de nettes traces de fermes polissages et raclages, qu'on ne trouve pas sur la pièce (a). Ces stigmates sont présents sur les deux faces latérales des os. Ces impacts ne paraissent pas liés à une intervention de décharnement ; ils sont trop divers et trop denses pour cela. Ils ne paraissent pas non plus associés à une mise en forme, ils sont là aussi trop diversifiés et trop peu systématiques pour cela. L'hypothèse d'impacts d'utilisation paraît à privilégier. Quand il s'agit d'incisions, elles peuvent être obliques (h) ou parallèles (g) à l'axe de la pièce. Les polis peuvent être intenses (d, i), mais ils ne sont pas liés à la perforation. Étant perforées à une extrémité, ces phalanges pourraient être considérées comme des pendeloques, même si leur morphologie générale les rapproche des dents perforées. Mais les stigmates sur les pourtours des perforations ne

sont pas suffisamment clairs pour arguer d'une utilisation en suspension sur un lien. Une seule pièce (i) présente une nette incision oblique qui recoupe une face de la perforation et qui peut être assimilée à un impact d'utilisation en compression et pas en suspension. Noter que cette pièce est aussi, et de loin, celle qui présente, sur l'autre face, les plus intenses impacts de poli d'usure.



Figure 20. Os de pattes de renne aménagés. Photos J.-F. Peiré.

- a et b : le niveau badegoulien du secteur GLD a livré deux premières phalanges vestigiales de tarse perforées. Ces deux os ne présentent pratiquement aucun travail de mise en forme préalable à une perforation biconique située à l'extrémité la plus fine de l'os. La forme naturelle de ces phalanges, d'apparence semblable aux craches de cerf, a parfois prêté à confusion. Toutefois, on ne peut exclure que les badegouliens aient pris en compte cette similitude dans le choix du matériau à perforer, tout comme, pourquoi pas, dans l'usage qui en était ensuite fait.
- c et d : deux extrémités distales de métacarpiens vestigiaux de renne ont été aménagées. La pièce (c) n'a pas été trouvée en contexte stratigraphique. Elle a été aménagée dans l'os récemment soudé d'un animal juvénile. Elle présente de multiples traces d'aménagement : une importante perforation cylindrique de 4 mm de lumière est d'abord réalisée, puis l'une des faces de la pièce est intensément aplanie au point de laisser apparaître la spongiosa de la tête osseuse ; la gouttière distale de l'os est abrasée et une légère encoche latérale est amorcée sur un côté de l'objet. Postérieurement à son aménagement, la diaphyse et l'épiphyse de l'os se sont séparées, phénomène naturel se produisant lors de la dessiccation de l'os, ce qui pourrait indiquer un travail sur un os excessivement frais. La pièce (d) provient du Badegoulien du secteur GLD. Elle est façonnée dans l'os d'un animal adulte. Bien que très différent de celui de la pièce précédente, l'aménagement est lui aussi très important. La perforation est tout aussi large mais elle est par contre nettement biconique. L'essentiel de la diaphyse de l'os est enlevé, et l'emplacement de la cassure, maladroitement arrondi, est entièrement poli. Deux encoches latérales symétriques sont incisées et présentent d'évidentes traces d'un lustré d'utilisation. Le caractère asymétrique et maladroit de la cassure, le manque de finition du polissage, l'absence de symétrie des axes des deux cônes opposés de la perforation, sont plusieurs éléments qui invitent à ôter à cet objet perforé un caractère de parure pour ne lui conserver qu'un caractère fonctionnel.

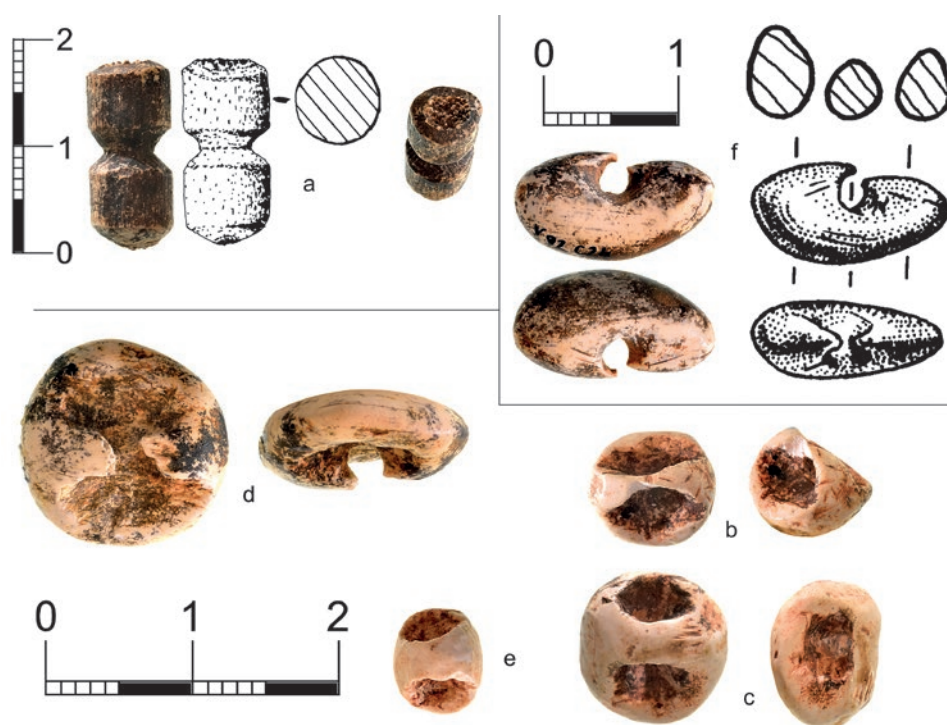


Figure 21. Parures. Photos J.-F. Peiré, dessins Y. Le Guillou (a) et V. Feruglio (f).

• a : le premier objet présenté ici provient de la couche 8 solutréenne du secteur GLD. Cette pièce de 18 mm de longueur est aménagée dans une petite baguette cylindrique et polie de 8 mm de diamètre, préalablement façonnée, semble-t-il dans du bois, probablement l'extrémité d'un andouiller. Rien ne permet de voir s'il s'agit d'une pièce entière, de l'extrémité d'une pièce, voire d'un simple fragment mésial. À chaque extrémité a été réalisée une profonde incision circulaire, suivie d'une cassure de l'objet par arrachement, le polissage de ces cassures n'ayant pas été effectué. Le caractère intentionnel ou non de ces cassures n'est pas déterminable. L'objet présente une gorge circulaire centrale, profonde et très évasée, qui divise l'objet en deux nodules cylindriques d'une longueur de 6 mm chacun. L'interprétation de cet objet est très aléatoire et les pièces de comparaison ne sont pas suffisamment similaires pour induire des conclusions. Ce pourrait être une tête brisée d'épingle à boules comparable à celle trouvée par A. Cheynier dans le Solutréen Moyen de Badegoule, mais la forme des gorges y est très différente. Ce pourrait être un bouton comme ceux découverts par D. Peyrony dans le Solutréen supérieur du Fourneau du Diable ou de Laugerie-Haute, mais ils sont moins épais, de plus petite taille, leurs protubérances sont ovoïdes et ils sont faits en ivoire. Ce pourrait être une étape intermédiaire de la fabrication en série de perles en os, à partir d'une baguette pré-façonnée. Mais nous ne disposons d'aucun objet fini correspondant à de telles perles. Ce pourrait être, plus simplement, un bouton ou une perle à gorge, brisé en cours de fabrication ou dont le caractère exclusivement fonctionnel et exempt de préoccupation esthétique rendait inutile toute finition.

• b, c, d : trois pièces, provenant des niveaux badegouliens, seraient, suivant les auteurs, dénommées perles à bélière, à boucle, en panier, ou boutons hémisphériques. Des pièces tout à fait similaires sont présentes dans le Badegoulien du Cuzoul de Vers (Le Guillou 2012, p. 292-294). Ces trois objets semblent-ils en ivoire, de forme générale hémisphérique, ont une épaisseur équivalente d'environ 6 mm, mais des circonférences variables, leurs diamètres étant respectivement de 8 mm, 10 mm, et 14 mm. Les perforations sont biconiques et leurs lumières ont un diamètre n'excédant pas le millimètre. La boucle de la pièce (b) présente de possibles traces d'usure fonctionnelle ; légèrement ébréchée, sa largeur minimale était de l'ordre du demi millimètre. Celle de la seconde est entière, et sa largeur minimale est de 3 mm. La boucle de la troisième, anciennement brisée, ne devait pas avoir plus de 2 mm de largeur minimale. Tout comme pour la perle en haricot (f), cette cassure de la boucle, extrêmement fragile au vu de sa petite section, peut être consécutive à l'arrachement accidentel de l'objet de son support.

• e : une autre pièce, de plus petite taille, provient du plus récent niveau Badegoulien de GLD. Elle s'apparente aux trois boutons précédents de par l'existence d'une boucle «en panier», mais sa forme cylindrique, bien que légèrement aplanie sur sa face supérieure, la rapproche d'une simple perle tubulaire en os. Sa longueur est de 7 mm, son diamètre de 5 mm, sa lumière de 2 mm, et l'épaisseur de sa boucle de 3 mm.

• f : le contexte Badegoulien du secteur Y a fourni une perle en forme de haricot. Cette parure en ivoire est anciennement brisée à hauteur de la perforation. C'est un objet de 15 mm de longueur pour 8 mm de largeur et 5 mm d'épaisseur maximale. La perforation biconique a une lumière d'un peu plus de 1 mm. Elle présente des traces de pigment ocré. Le lustré superficiel de la pièce semble indiquer que l'essentiel du polissage a été effectué antérieurement à la perforation. Une perle de dimension similaire, elle aussi en ivoire, a été trouvée dans le Badegoulien du Cuzoul de Vers (Le Guillou 2012, p. 292-294).

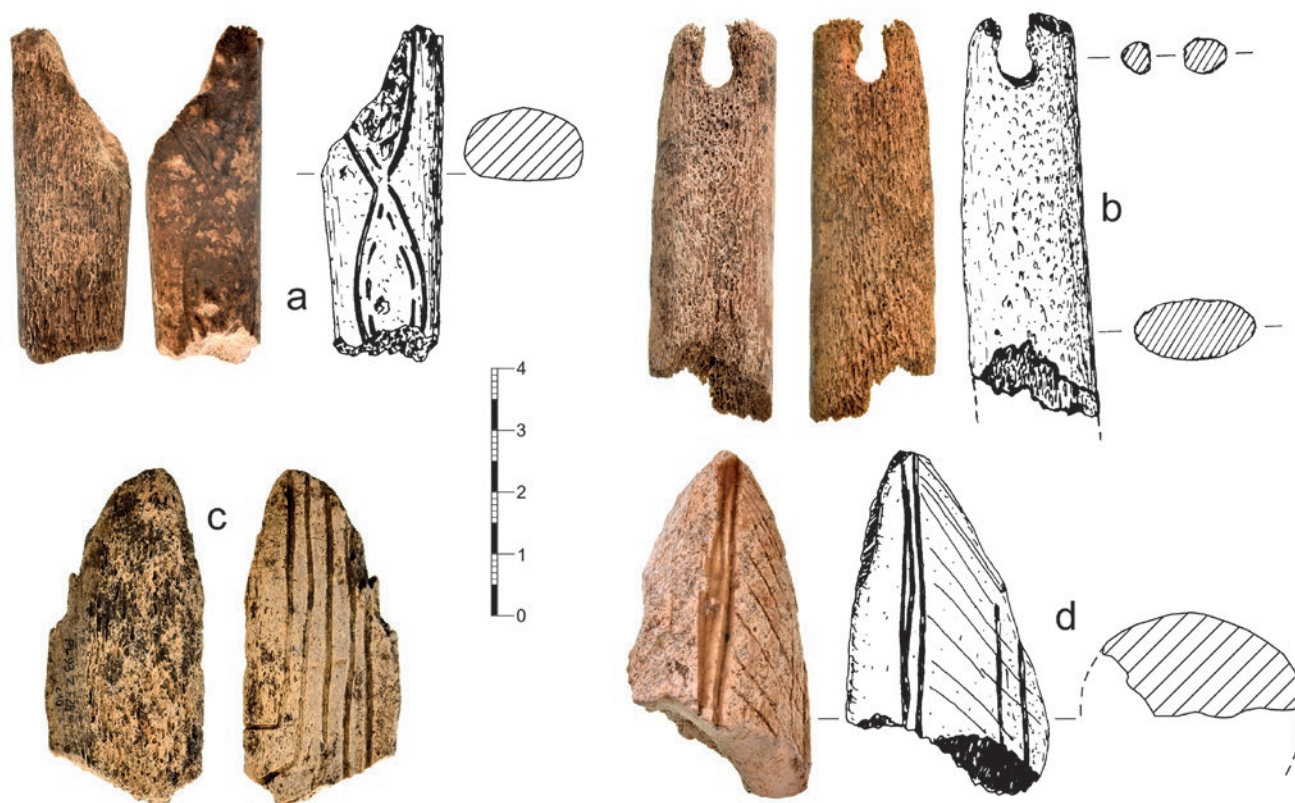


Figure 22. Pièces gravées ou perforées. Photos J.-F. Peiré, dessins Y. Le Guillou.

• a : baguette ornée. Cet artefact est un court fragment d'une grosse baguette en bois de renne. Malgré la faible longueur de l'objet (52 mm), on peut constater que sa largeur est nettement et régulièrement décroissante (vers le bas sur la photo). Elle est nettement de section demi-ronde, avec une face ventrale très plane qui laisse apparaître la spongiosa du bois. La face supérieure est décorée d'un motif schématisé composé de formes ovoïdes juxtaposées.

• b : ce fragment d'objet en bois de renne provient du Badegoulien du secteur Y. S'il n'avait présenté à son extrémité distale les restes d'une perforation brisée, il aurait été considéré comme le fragment probablement distal d'une grande sagaie ou d'une baguette de section ovoïde. Mais une perforation, a été réalisée, à l'extrémité, sur une zone préalablement amincie. Des traces d'ocre y sont conservées dans les canaux de la spongiosa. D'importantes stries de polissage sont visibles sur les deux tranches de l'objet, alors que le façonnage des deux faces sub-planes a mis à nu la partie spongieuse du bois. Le caractère fragmentaire de la pièce interdit d'extrapoler fut-ce très imprécisément ce que pouvait en être la longueur originelle. Cette pièce est similaire à deux autres provenant des fouilles A. de Maret et déposées au MAN. Elles sont attribuées aux niveaux magdaléniens, sans plus de précision. La partie distale du plus grand de ces objets (MAN 55012B) en bois de renne présente des dimensions tout à fait équivalentes à celles de notre pièce, une section nettement ovoïde et une largeur d'environ 24 mm. La perforation, large de 5 mm, y est irrégulièrement allongée suite à une probable utilisation imposant une forte traction accompagnée de frottements. Ces objets, sont à mi-chemin du bâton percé par leurs dimensions, et de la pendeloque par leur forme et l'emplacement de leur perforation. Il s'agit d'outils originaux, qui pourraient être caractéristiques du Badegoulien du Placard.

• c : cette pièce en os est décorée sur une face d'un motif géométrique fait d'incisions longitudinales parallèles obliquant brusquement vers un bord. Il s'agit d'incisions en U, profondes et larges d'environ 1 mm. L'extrémité

arbitrairement considérée comme distale de la pièce présente des traces d'usure et un lustré, postérieurs à certaines micro-cassures et à la réalisation du décor. Ces éléments confèrent un caractère fonctionnel à l'extrémité légèrement arrondie de cet objet. A-t'il été utilisé en tant que «lisseur» ? La longueur du fragment est de 53 mm, sa largeur maximale est de 25 mm et son épaisseur de 4 mm. S'il est impossible d'extrapoler sa longueur originelle, sa largeur ne devait pas excéder 30 mm. L'attribution chronologique de cette pièce n'est pas certaine. La couche 10 du secteur Z dont elle provient se trouve plusieurs dizaines de centimètres sous le dernier niveau attribué au Solutrén supérieur. Les très rares vestiges archéologiques présents ont été considérés comme intrusifs, mais la nature du sédiment y exclut toute intrusion postérieure à sa mise en place. Cette pièce dispose donc d'un «*ante-quem*» chronologique fiable. La présence de niveaux du Solutrén moyen est attestée au Placard par le produit des fouilles anciennes alors que les phases antérieures du Paléolithique supérieur y sont inconnues. Cette pièce réfère donc très certainement, soit au Solutrén moyen, soit au Solutrén supérieur.

• d : bois incisé et strié trouvé hors contexte stratigraphique. Ce large fragment de bois de renne montre quatre incisions longitudinales, dont deux ont au moins 1 mm de profondeur. Une série de fines stries obliques, grossièrement parallèles, recoupent localement les incisions. Ces stries sont régulières, probablement décoratives, et moins profondes que les incisions longitudinales. Les bris qui affectent la pièce sont modernes.

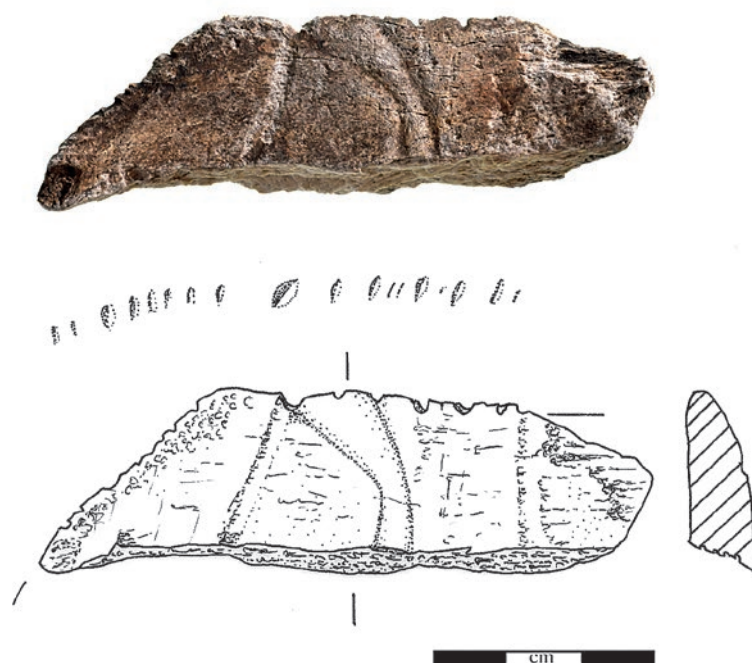


Figure 23. Fragment de bois orné. Photo J.-F. Peiré, relevé E. Ladier.

Il s'agit d'un fragment de palme de cervidé, probablement de renne, en raison de sa faible épaisseur. L'extrémité droite, bien que la surface soit altérée, montre des traces de fracture par arrachement. La localisation de cette fracture a pu se situer à la jonction de la palme avec la perche ou l'andouiller. La surface de la pièce est usée, altérée, avec des fissures parallèles. Un des bords, rectiligne, résulte d'une fracture récente. Le bord opposé, de forme arrondie, porte des crans ou crénelures irréguliers, peu profonds, parallèles entre eux, un peu obliques par rapport au bord. Ces encoches au fond arrondi ont été creusées dans le bord naturel de la palme. Elles constituent une partie du décor de cet objet. On distingue également deux tracés à peu près parallèles, peu profonds, à fond en U, de couleur plus claire que la surface. Il s'agit d'éraflures et non de gravures, car le tracé n'est pas nettement délimité. Entre ces deux éraflures on distingue deux tracés courbes peu profonds, divergents, à section en U très évasée, encombrés en partie (vers la cassure du support) par du sédiment brun clair. La zone encadrée par ces deux tracés est légèrement bombée, c'est un travail en léger champlevé, d'une grande délicatesse. Ces tracés sont ininterprétables car le support est trop incomplet. Pour la même raison, l'orientation proposée pour la lecture est totalement arbitraire. Peut-être s'agissait-il d'une palme de renne gravée, dont un bel exemplaire provient des déblais de la grotte du Placard (Airvaux *et al.* 2001). Ce serait donc un second exemplaire de ce type d'objet dans la grotte, ce qui serait exceptionnel. En effet, les palmes de renne gravées sont relativement rares, et Le Placard serait le seul site, en dehors de Laugerie-Basse,

à en présenter plusieurs. On n'en connaît actuellement que 17 exemplaires en France. Laugerie-Basse en a donné 12, les autres exemplaires connus provenant de Neschers (Puy-de-Dôme), du Mas-d'Azil (Ariège), de La Garenne (Indre), de la grotte Roussignol (Lot ; Ladier 2021) et du Placard, (Ladier 2014). Ce type d'objet semble se cantonner chronologiquement dans le Magdalénien moyen (Ladier, *ibid.*). Par ailleurs, les autres exemplaires connus présentent des gravures simples, parfois larges et profondes, et non des champlevés. Cet objet devait être d'une facture particulièrement raffinée. La longueur de la pièce est de 86 mm ; sa largeur maximale est de 22 mm ; et son épaisseur maximale est de 10 mm.



Figure 24. Photos J.-F. Peiré.

À gauche : stalactite incisée sur deux faces. Ici, la question fréquente de savoir s'il s'agit d'un motif décoratif ou d'impacts d'utilisation en tant que pièce dormante est d'actualité. La régularité des incisions oriente vers la première hypothèse. À droite : fragment de test marin brisé dans le sens longitudinal. Il est aménagé d'une perforation nettement biconique, de 3 mm d'ouverture et de moins de 4 mm de lumière. Hormis la perforation, cette pièce ne paraît pas mise en forme. Les pols des bords, ainsi que leur irrégularité, orientent vers ces fragments de coquille que l'on peut trouver en grand nombre sur les plages, polis par le ressac. Ces deux pièces ont été trouvées hors contexte stratigraphique.

Notes conclusives

La série de matériel que nous avons présentée s'intègre tout à fait dans l'important corpus du Placard, éparpillé dans de nombreux musées, et principalement connu à travers des publications princeps de A. de Maret (1878 et 1880), A. de Mortillet (1907), et G. Chauvet (1910). Notre article s'inscrit dans la continuité de publications (Le Guillou et Averbouh 2002 ; Le Guillou 2021 et 2024) et sera suivie par quelques articles qui clôtureront la présentation sommaire de l'industrie osseuse issue des fouilles dirigées par J. Clottes à la grotte du Placard.

Dans cette série, quelques pièces méritent une attention toute particulière.

- L'étonnante baguette cylindrique en ivoire (figure 9-b), qui justifierait une étude plus approfondie concernant les procédés de débitage de sous-produits.
- L'exceptionnel poinçon (figure 13-f) qui fera l'objet sous peu d'un complément de publication.
- La surprenante pièce incisée (figure 22-c), intéressante, tant par le caractère très en U de la section des incisions et par le caractère angulaire des tracés, que par son imprécise attribution chronologique : antérieure au Solutrén supérieur.
- Et la palme de renne gravée (figure 23) qui malgré son état trop fragmentaire pour permettre une lecture interprétative des incisions, n'en est pas moins un type de pièce rare quant à son support.

Bibliographie restreinte

- AIRVAUX J. 2001 - (avec la participation d'A. Chollet, J. Clottes, A. Cloutour, L. Duport, V. Feruglio, J.-M. Granger, M. Laverret et F. Lévêque). L'art préhistorique du Poitou-Charentes : sculptures et gravures des temps glaciaires. Paris, La Maison des Roches éditeur, 223 p., 188 fig.
- BARGE-MAHIEU H., CAMPS-FABER H., FERUGLIO V., PELTIER A., RAMSEYER D. 1992 - Bâtons percés, baguettes. Commission de nomenclature sur l'industrie de l'os préhistorique. Fiches typologiques de l'industrie osseuse préhistorique, cahier V. Treignes : Cedarc, 107 p.
- BOULESTIN B., HENRY-GAMBIER D. 2019 - Les restes humains badegouliens de la grotte du Placard. Cannibalisme et guerre il y a 20 000 ans. Oxford, Archaeopress, 138 p.
- CHAUVEY G. 1910 - Os, ivoires et bois de renne ouverts de la Charente, hypothèses palethnographiques. Publications de la Société archéologique et historique de la Charente. Angoulême, Constantine.
- CHAUVIÈRE F.-X., RIGAUD A. 2005 - Les « sagaies à base raccourcie » ou les avatars de la typologie : du technique au « non-fonctionnel » dans le Magdalénien à navettes de la Garenne (Saint-Marcel, Indre). In : V. Dujardin, (dir.) : Industrie osseuse et parure du Solutrén au Magdalénien en Europe. Actes de la Table ronde d'Angoulême, (28-30 mars 2003). Société Préhistorique Française, mémoire XXXIX. p. 233-242.
- CLOTTE J., DUPORT L., FERUGLIO V. 1990, 1991, 1992, 1993, 1995 - Rapports réglementaires de fouille programmée, S.R.A. Poitou-Charentes, Poitiers.
- CLOTTE J., DUPORT L., FERUGLIO V. 1990. - Les signes du Placard. Bulletin de la Société Préhistorique Ariège-Pyrénées, T. 45, p. 15-49.
- CLOTTE J., DUPORT L., FERUGLIO V. 1991 - Derniers éléments sur les signes du Placard. Bulletin de la Société Préhistorique Ariège-Pyrénées, T. 46, p. 119-132.
- CLOTTE J., DUPORT L., FERUGLIO V. LE GUILLOU Y. 2009 - La grotte du Placard à Vilhonneur (Charente). Aquitaine Historique n° 98, p. 3-7.
- CLOTTE J., DUPORT L., FERUGLIO V., LE GUILLOU Y. 2010 - La grotte du Placard à Vilhonneur (Charente) (Fouilles 1990-1995). Préhistoire entre Vienne et Charente, p. 345-358.
- DUCASSE S., RENARD C., BAUMANN M., CASTEL J.-C., CHAUVIÈRE F.-X., PESCHAUX C., PÉTILLON J.-M. 2019 - Pour une palethnologie du pauvre : apports des séquences du Sud-Ouest de la France à la définition des comportements techno-et socio-économiques lors de la transition solutréo-badegoulienne. Préhistoire de l'Europe du Nord-Ouest : mobilités, climats et entités culturelles, p. 117-140.
- DUPORT L. 1990. - La grotte du Placard. Commune de Vilhonneur (Charente). Découverte d'une galerie ornée - juillet 1988. Bulletins et Mémoires de la Société Archéologique et Historique de la Charente, p. 183-227.
- FERRIER C., KERVASO B. 2001 - Signification dynamique et environnementale de la séquence solutréenne et badegoulienne du gisement du Placard (Charente). Association française du Périglaciaire. Environnement périglaciaires n° 8, p. 112-117.
- LADIER E., 2014 - Une palme de renne gravée inédite de Laugerie-Basse (Les Eyzies de Tayac, Dordogne) au Musée de Cahors. Préhistoire du Sud-Ouest, n° 22, 2014-1 et 2, Mélanges Alain Roussot, p. 75-82.
- LADIER E., 2021 - La grotte Roussignol (Reilhac, Lot). L'industrie osseuse, la parure et l'art. Paléolithique, Épipaléolithique, Néolithique. Préhistoire du Sud-Ouest, n° 29, 2021-1 et 2, p. 171-202.
- LE GUILLOU Y. 1996 - Rapport réglementaire de fouille programmée, S.R.A. Poitou-Charentes, Poitiers.
- LE GUILLOU Y. 2012 - Premiers regards sur la matière dure animale ouvragée. Solutrén et Badegoulien au Cuzoul de Vers ; Eraul, n° 131, p. 279-354.
- LE GUILLOU Y. 2021 - Parure paléolithique en lignite à la grotte du Placard (Charente, France). Préhistoire du Sud-Ouest n° 28, 2020-2, p. 157-162.
- LE GUILLOU Y. 2024 - Os aménagés en tubes à la grotte du Placard (Charente, France). Bulletin de la Société Préhistorique Ariège-Pyrénées, T. 73, p. 87-102.
- LE GUILLOU Y., AVERBOUH A. 2002 - Un curieux objet en ivoire à la grotte du Placard (Charente). Bulletin de la Société Préhistorique Ariège-Pyrénées, T. 56, p. 45-52.
- MARET (de) A. 1878 - Fouilles dans la grotte du Placard, Bulletin Monumental n° 1, p. 1-8.
- MARET (de) A. 1880 - Station préhistorique de la grotte du Placard près de Rochebertier (Charente). Bulletins et Mémoires de la Société Archéologique et Historique de la Charente, Congrès archéologique de France, Compte-rendu, 46ème session, Vienne, 1879, p. 162-178.
- MONS L. 1976 - Les bâtons perforés de la grotte du Placard (Charente) au Musée des Antiquités Nationales. Antiquités Nationales, n° 8, p. 11-20.
- MORTILLET (de) A. 1907 - La grotte du Placard et les diverses industries qu'elle a livrées. Congrès préhistorique de France, Compte-rendu, 2ème session, Vannes, 1906, p. 241-265.
- RAUX P. 2019 - Grotte du Placard, Charente. Découverte d'une nouvelle galerie. Préhistoire du Sud-Ouest n° 27, 2019-1, p. 17-23.